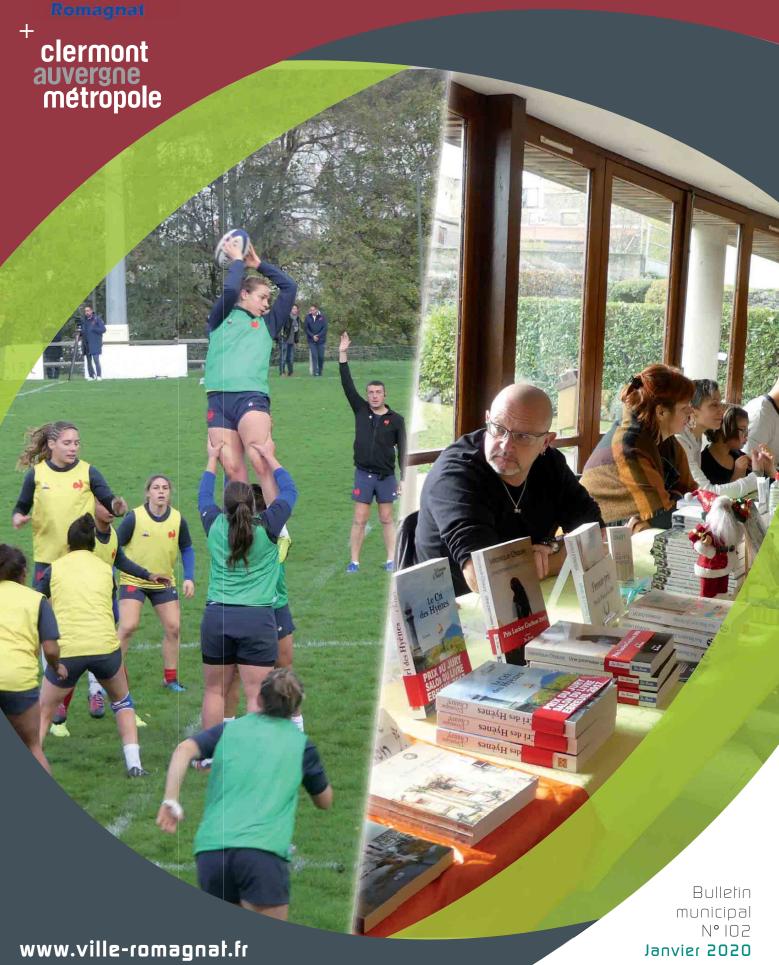


Romagnat





Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

En ce début d'année, je tiens à vous adresser mes

meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Que cette année puisse permettre à chacun de trouver dans notre commune et notre métropole les meilleures conditions pour grandir, pour s'épanouir et pour réussir.

Je souhaite que chaque Romagnatois soit bien dans sa ville et bien dans sa vie.

Avec le Conseil Municipal, nous avons une pensée particulière envers nos citoyens les plus fragilisés, ceux qui ont des problèmes de santé, des difficultés d'emploi ou des problèmes sociaux.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE FRANCOIS-MITTERRAND

Comme vous avez pu le constater, ce projet a démarré le 4 novembre dernier par une première phase qui a consisté en des travaux d'assainissement sur toute la largeur du bas de la place. La circulation a été fermée et des déviations ont été mises en place. Conscients des désagréments inhérents à ce réaménagement, nous vous demandons de la patience et ferons notre possible pour les limiter dans le temps.

Nous vous rappelons que, pendant les travaux, vos commerces restent ouverts.

Ce réaménagement permet notamment de créer un espace partagé et participe à la réduction des îlots de chaleur. Le nombre de places de stationnement est porté à 56 places dont 3 places pour les Personnes à Mobilité Réduite. La création de massifs plantés et fleuris ainsi que la plantation d'une trentaine d'arbres permettent de végétaliser la place. Un effort important est également mis sur la rénovation des réseaux d'eau potable, des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales ainsi que sur l'éclairage public et l'enfouissement des câbles.

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil Municipal du 12 décembre a voté la création dans les services de la Ville, d'un poste de responsable de l'environnement et développement durable. A travers différentes actions, la commune s'est inscrite dans une démarche environnementale volontaire. En matière d'économies d'énergie fossile, dans le domaine du cadre de vie, en faveur de la biodiversité, la Ville agit conformément aux objectifs définis par les plans de lutte contre le réchauffement climatique et en faveur de la protection de l'environnement. En effet, consciente à la fois de la richesse écologique de son territoire mais aussi des grands enjeux environnementaux, la Ville doit se doter de moyens pour permettre de définir une stratégie globale et cohérente tant sur le plan de l'environnement que de l'action sociale.

Lors de ce même Conseil Municipal, il a été décidé d'allouer une subvention aux particuliers dans le cadre d'installation de

récupérateur et d'économiseur d'eau et de composteur. Vous retrouverez l'intégralité des modalités d'attribution à l'intérieur du bulletin

La subvention allouée pour l'achat de vélos électriques est reconduite pour 2020.

BÉNÉVOLAT

Vous êtes nombreux et nombreuses à donner de votre temps pour les autres au travers d'activités diverses. Certains interviennent dans le cadre des activités proposées au CCAS de la commune, à l'EHPAD, d'autres participent notamment au bon fonctionnement des associations. Votre investissement au quotidien apporte une aide, un accompagnement, un soutien pour les uns ou permet aux autres de s'épanouir au travers d'activités culturelles et sportives. En ce début d'année, je tenais à vous remercier pour votre implication, votre disponibilité. Votre action contribue à se sentir bien dans notre Ville.

Je vous souhaite à tous, au nom du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année 2020.

Laurent BRUNMUROL

Maire de Romagnat Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole



Directeur de la Publication : Laurent Brunmurol, Maire

Coordination:
Isabelle Buguellou-Philippon
Service communication

Comité de lecture : Laurent Brunmurol Isabelle Buguellou-Philippon Marie-Hélène Dauplat Chantal Lelièvre Marion Libert François Ritrovato Anne-Marie Laydier Mise en page et impression : SIC Impression 7, rue Joseph-Desaymard

7, rue Joseph-Desaymard ZAC La Pardieu 63000 Clermont-Ferrand

N°ISSN: 1283 - 5080 Tiré à 4200 exemplaires

En couverture:

Entraînement de l'équipe de France féminine de rugby, le 6 novembre 2019 Salon du livre, le 17 novembre 2019





SOMMAIRE

▶ ÉDITORIAL	2
▶ EN BREF	4
CCAS	13
TRAVAUX / URBANISME	17
▶ ETAT-CIVIL	20
CITOYENNETÉ	21
ÉDUCATION / JEUNESSE	22
CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT	25
▶ SÉCURITÉ	26
CULTURE	28
MOMENTS FORTS	30
INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES.	36
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS	37
LIBRE EXPRESSION	54
AGENDA	56

CONSEIL MUNICIPAL

Maire: Laurent Brunmurol
1ère adjointe: Chantal Lelièvre
2º adjoint: Jacques Lardans
3º adjoint: Marie-Jeanne Gilbert
4º adjoint: Bertrand Zanna
5º adjoint: Anne-Marie Di Tommaso
6º adjoint: Jacques Schneider
7º adjoint: Isabelle Buguellou
8º adjoint: Philippe Ceyssat

Conseillers municipaux de la majorité : Frédéric Siegrist, Lionel Cournol, Marie-Hélène Dauplat, Guillaume Chabrillat, Pierrette Decourteix, Delphine Dugat, Laurent Vallenet, Monique Chartier, Manuel Da Silva, Marion Libert, Franck Farina, Anne Gérard, Françoise Godefroid, Jean-Luc Brousse, Martine Arnal.

Conseillers municipaux de l'opposition : François Farret, Bernadette Roux, François Ritrovato, Marie-Françoise Audet-Farret, Jean-Claude Benay.

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET MÉTROPOLITAINES DES 15 ET 22 MARS 2020

Les 15 et 22 mars, aura lieu le scrutin pour élire les 29 conseillers municipaux et les 2 conseillers métropolitains de Romagnat. Les deux assemblées sont élues pour six ans et éliront, lors de leur première réunion, le maire de Romagnat et le président de Clermont Auvergne Métropole.

Les citoyens de l'Union Européenne peuvent prendre part au scrutin, s'ils sont inscrits sur la liste électorale.

Les personnes habitant Romagnat mais ayant changé d'adresse doivent le signaler en mairie pour recevoir les documents électoraux et éviter une radiation.

VÉRIFIER SON INSCRIPTION

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale de Romagnat en ligne en utilisant le téléservice « Interroger sa situation électorale » :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687. Si vous n'êtes pas inscrit à Romagnat, contacter le service des élections au 04 73 62 79 51.

JUSQU'À QUAND S'INSCRIRE?

En 2020, les inscriptions des nouveaux électeurs pourront être instruites en mairie jusqu'au **vendredi 7 février** à 17 heures et en ligne jusqu'à minuit.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR S'INSCRIRE?

Citoyens français

- De avoir plus de 18 ans : les jeunes qui ont été recensés à 16 ans à Romagnat et qui auront 18 ans avant le scrutin sont automatiquement inscrits sur la liste électorale.
- être domicilié à Romagnat
- ou, pour les jeunes de moins de 26 ans, avoir un parent habitant la commune
- ou être inscrit pour la 2^e année consécutive au rôle d'une contribution directe (taxes foncières)
- Dou être gérant ou associés majoritaires d'une société inscrite au rôle de la commune pour la 2e année consécutive

Citoyens européens résidant en France

Les citoyens européens de plus de 18 ans et habitant à Romagnat peuvent demander leur inscription sur la liste électorale.

COMMENT S'INSCRIRE?

- en ligne en utilisant le téléservice : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- en mairie de Romagnat en présentant un titre d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe, avis d'imposition, taxe d'habitation par exemple). Pour les cas particuliers, contacter le service des élections au 04 73 62 79 51. Une notification d'inscription est adressée par courriel quelques jours après la démarche.

ACHETER UN LOGEMENT, FAIRE CONSTRUIRE ? EOMMENT RÉUSSIR SON PROJET ?



Décider de faire construire ou d'acheter un logement sont des projets qui nécessitent réflexion. Avant de vous décider, obtenez des réponses neutres, gratuites et objectives et faites le point sur tous ces aspects techniques, juridiques et financiers en contactant les conseillers de l'ADIL Espace INFO ENERGIE du Puy-de-Dôme!

Faire construire, c'est appréhender le terrain, sa configuration, ses éventuelles servitudes, de sa viabilisation à ses raccordements, puis choisir le mode de construction, par un constructeur, par un architecte, voire par soi-même,

sans oublier la fiscalité liée (taxe d'aménagement...) et les règles d'urbanisme.

Acheter de l'existant, c'est bien sûr être informé de l'état du bâti. La législation rend obligatoire la communication de diagnostics immobiliers. Ainsi, lors de la promesse de vente ou, à défaut de promesse, lors de la vente, le vendeur fournit à l'acquéreur un dossier de diagnostic technique qui comprend les constats ou états relatifs à l'amiante, au plomb, aux termites, à l'installation d'assainissement non collectif, aux risques naturels miniers et technologiques, à la performance énergétique et aux installations intérieures de gaz et d'électricité (suivant la date de construction et la situation du bien).

Pour tout projet, il convient de se renseigner sur le financement : prêt à taux zéro (PTZ), éco-prêt, prêt ac-

CARTES ÉLECTORALES

Seuls les nouveaux électeurs (nouveaux inscrits et jeunes de 18 ans) recevront une carte électorale.

Les électeurs n'ayant pas reçu leur carte électorale en 2019 (élections européennes) sont invités à contacter les services des élections au 04 73 62 79 51.

OÙ VOTER?

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h. Bureaux 1 et 2 : Galerie du Parc, mairie de Romagnat Bureaux 3, 4, 5, 6 : école élémentaire Jacques-Prévert, place François-Mitterrand à Romagnat

Bureau 7 : Maison pour tous, rue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny à Opme

Bureau 8 : Salle Boris-Vian, rue de l'Ecole à Saulzet-le-Chaud

COMMENT VOTER?

Le vote a lieu dans le bureau de vote mentionné sur la carte électorale.

Une pièce d'identité est obligatoire, les principaux titres admis sont :

- carte nationale d'identité
- passeport
- carte vitale avec photographie
- carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- permis de conduire
- permis de chasser

Les ressortissants européens peuvent aussi présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour.

cession sociale (PAS), prêt bancaire, aides financières possibles...

Le PTZ est accordé pour le financement de la résidence principale aux acheteurs non propriétaires de leur résidence (depuis au moins deux ans avant le prêt). Accordé sous conditions de revenus, il finance dans l'ancien un achat avec travaux et peut couvrir, suivant le territoire et sous conditions, 40 % du coût de l'opération (dans la limite d'un plafond de dépenses).

L'ADIL 63 propose, sur rendez-vous, des études financières personnalisées. Conditions d'obtention et caractéristiques des prêts en vigueur sont évoquées ainsi que tous les frais annexes (assurance du prêt, coût d'une hypothèque ou caution...).

VOTER PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour du scrutin peut donner une procuration en se rendant dans une gendarmerie, un commissariat ou au tribunal d'instance avec une pièce d'identité. Aucun justificatif d'absence n'est exigé. Il désigne un mandataire qui le représentera le jour de l'élection. Celui-ci doit être inscrit sur la liste électorale de Romagnat (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Un même mandataire peut recevoir une procuration établie en France et une procuration établie à l'étranger ou deux procurations établies à l'étranger.

Formulaire: afin de faciliter l'enregistrement, il est possible de télécharger et compléter le formulaire (Cerfa n° 14952*01) en ligne sur le site service-public.fr. Sur ce formulaire, figure l'état civil du mandataire (nom de jeune fille et d'usage, prénoms, adresse et date de naissance) ainsi qu'une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (vacances, obligations professionnelles, habitant d'une commune différente de celle où il est inscrit sur une liste électorale...).

Délai : pour tenir compte des délais d'acheminement postaux, il est conseillé d'établir sa procuration le plus tôt possible et au plus tard le mercredi 11 mars 2020.

Gendarmerie de Romagnat Avenue Jean-Moulin – Tél. 04 73 62 60 64 Du lundi au samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h Le dimanche : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

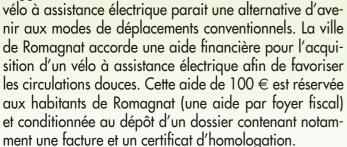
Renseignements
ADIL du Puy-de-Dôme /
Espace INFO ÉNERGIE
Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 30 75
contact@adil63.org
www.adil63.org
Tous les jours
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30,
sauf le lundi matin.



À BICYCLETTE...

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Compte tenu de la topographie de la commune et plus largement de l'agglomération clermontoise, le



Pour bénéficier de cette aide, un dossier doit être retiré en mairie, complété puis déposé avec l'ensemble des pièces demandées. Une enveloppe budgétaire d'un montant annuel de 2 000 € est réservée à ce dispositif.

C.VÉLO ROULE JUSQU'À ROMAGNAT!

A partir de janvier 2020, C.vélo viendra à Romagnat, une demi-journée par trimestre.



Les prochains rendez-vous auront lieu en mairie de Romagnat

- 🕨 jeudi 23 janvier de 15 h à 19 h
- ▶ jeudi 23 avril de 15 h à 19 h

Le vélo à assistance électrique suscite, depuis quelques années, un important engouement. Ce mode de déplacement actif allie écologie, santé et efficacité. Mais comment se lancer ?

Quel modèle privilégier ? Pour quelle utilisation ?

Les agents C.vélo, experts ès bicyclettes, profiteront de cette demi-journée trimestrielle pour vous aiguiller, vous renseigner et peut-être même vous convaincre de passer au vélo électrique.

Quelques Vélos à Assistance Electrique (VAE) seront proposés aux Romagnatois en location longue durée. L'abonnement à ce service s'élève à 110 € (tarif réduit : 85 €) pour trois mois.

Contact et réservations à l'agence C.vélo par téléphone au 04 73 92 65 08, par mail c.velo@velogik.com ou sur www.c-velo.fr.





AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LES BOURGS

La municipalité propose une aide au ravalement des façades dans les bourgs. Elle peut être attribuée pour des travaux sur des bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud, construits depuis plus de 20 ans.

Cette aide porte sur le traitement des murs (ravalement, peinture), des chaînages verticaux et bandeaux horizontaux,

des menuiseries (volets, débords de toitures), des soubassements, des gouttières et chéneaux, des murets et clôtures, des perrons et marches extérieures.

La démarche doit être lancée avant le début des travaux. Le montant de l'aide est fixé à 15 % du montant hors taxes du devis établi par un professionnel, avec un plafond de 1 500 €.

Pour obtenir plus d'informations et retirer un dossier : service urbanisme - mairie - Château de Bezance Tél. 04 73 62 79 79

MICROCRÉDIT

Pour aider les personnes exclues des prêts bancaires classiques, le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat (CCAS) a mis en place un dispositif de microcrédit qui permet de financer des projets personnels favorisant leur insertion sociale et professionnelle, par exemple

l'emploi et la mobilité, le logement, l'équipement ménager, les dépenses consécutives à un accident de la vie. Le montant des prêts accordés varie entre 300 € et 5 000 € avec une durée comprise entre six mois et trois ans à un taux de 0,75 %.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le microcrédit, contactez le 04 73 62 63 00 ou rendez-vous au Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : DEUX NOUVELLES AIDES

Des aides financières ont été votées par le conseil municipal le 12 décembre 2019.

Elles sont réservées aux personnes physiques domiciliées à Romagnat et attribuées une seule fois par foyer sur présentation d'une facture correspondant à l'acquisition de produits neufs.

ECONOMIE D'EAU

Cette aide concerne toute opération permettant des économies d'eau par l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie ou de dispositifs hydro économes (chasse d'eau double débit, mousseurs sur les robinets et autres économiseurs d'eau...).

LES DISPOSITIFS CONCERNÉS ET AIDES ACCORDÉES

Récupérateurs d'eau extérieurs simples : 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 € par cuve d'une capacité minimale de 300 litres Dispositifs hydro-économes : 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 €.

Ces deux types d'aide sont cumulables et leur cumul est plafonné à 150 € par foyer.

COMPOSTEURS

Une incitation financière à l'achat et à l'installation de composteurs selon les modalités suivantes est instituée :

- 30 % du coût de la dépense avec un maximum de 30 € pour un composteur en plastique
- 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 50 € pour un composteur en bois

Les dossiers de demande d'aide sont téléchargeables sur le site de la ville : www.ville-romagnat.fr / Rubrique Cadre de vie / développement durable

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS

Suite à des départs à la retraite et à des mutations, de nouveaux agents ont récemment rejoint les services municipaux

- Florence Baumadier : agent d'accueil services techniques et urbanisme
- Timothée Faure : intervenant musique dans les écoles
- ▶ Emmanuel Rogowski : responsable bâtiments et logistique
- Baptiste Faure : service civique (service culturel)
- Laura Cherri : éducatrice de jeunes enfants et adjointe à la direction du multi-accueil Gribouille et Carapate
- Judicaëlle Quigneaux : ergothérapeute à l'EHPAD les Tonnelles
- Frédérique Lassalas : aide-soignante à l'EHPAD les Tonnelles
- Edwige Liebaert : aide-soignante à l'EHPAD les Tonnelles

LA CONCIERGERIE

La municipalité a souhaité réhabiliter ce bâtiment pour y créer un lieu de convivialité, d'animation pour les Romagnatois. C'est chose faite depuis le printemps 2018.

L'exploitant des lieux envisage, pour des raisons personnelles, de « passer la main ».



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Clermont Auvergne Métropole a installé un point de collecte pour les sapins de Noël.

Les sapins naturels, non floqués et sans décoration, peuvent être déposés jusqu'au 24 janvier, sur le parking du stade, avenue des Pérouses.

Les sapins ne doivent pas être déposés dans les bacs vert d'eau (biodéchets) car ils ne sont pas valorisables en méthanisation, ni sur les trottoirs.

Les sapins peuvent également être apportés à la déchetterie.





Renseignements: 04 63 66 96 69 - www.clermontmetropole.eu

DÉNEIGEMENT

La progression des chasse-neige est parfois entravée par des véhicules mal garés, en particulier dans les rues étroites des bourgs de Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud. Lors des épisodes neigeux, les voitures doivent être stationnées de façon à permettre le passage des engins de déneigement.

PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h.

- samedi 4 avril 2020 à Aubière
- samedi 18 avril 2020 à Romagnat
- samedi 16 mai 2020 à Pérignat-lès-Sarliève

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à la permanence qui vous convient, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de solliciter un rendez-vous particulier au 04 73 79 11 02

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR RÉNOVER SON LOGEMENT

La plateforme « Rénover + demain », lancée par Clermont Auvergne Métropole, s'inscrit dans le schéma de transition énergétique et écologique. Elle offre aux habitants de la métropole un accompagnement gratuit et personnalisé dans la rénovation énergétique de leur logement.



Vous êtes propriétaire, ou futur propriétaire d'une maison ou d'un appartement situé dans l'une des communes de Clermont Auvergne Métropole. Et vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique afin d'améliorer le confort de logement et votre bien-être, réaliser des économies sur votre facture énergétique ou encore mener une action concrète en faveur de l'environnement ? Dans ce cas, le nouveau service « Rénover + demain » s'adresse à vous.

S'engager dans un projet de rénovation peut se révéler compliqué : de nombreux interlocuteurs, peu de lisibilité dans les aides et financements disponibles... Afin de faciliter la tâche des habitants du territoire, Clermont Auvergne Métropole met aujourd'hui à votre disposition un service d'accompagnement personnalisé et gratuit, répondant à toutes vos interrogations, avant et pendant la durée des travaux.

Grâce à ce dispositif, un conseiller « Rénover + demain » vous accompagne gratuitement et vous aide à monter votre projet de rénovation. Il vous propose de réaliser une évaluation énergétique de votre logement, vous aide à définir les travaux nécessaires, à monter le plan de financement correspondant en optimisant tous les



dispositifs d'aides publiques existants (crédit d'impôts notamment). Il a de même la possibilité de vous mettre en relation avec des professionnels partenaires (entreprises du bâtiment, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, banques). Une fois les travaux réalisés, il aide au suivi de votre consommation d'énergie.

Pour toute information, rendez-vous sur www.renoverplusdemain.fr ou contactez votre interlocuteur Rénover + demain Tél. 04 73 42 30 75 contact@renoverplusdemain.fr

ADIL 63 - Maison de l'Habitat 129 avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand Le lundi de 13 h à 16 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS LIBRES

Du 1^{er} février au 30 avril 2020, la commune de Romagnat et l'Association Protectrice des Animaux (APA) vont mener une campagne de stérilisation des chats libres.

La police municipale déposera des cages pour piéger les chats libres dans les quartiers où les félins prolifèrent. Les Romagnatois peuvent contacter le service pour signaler des chats errants au 04 73 87 58 53

Les chats capturés sont apportés à l'APA. Après vérification de leur état sanitaire, ils sont stérilisés puis remis en liberté quelques jours plus tard.

POURQUOI SAUVEGARDER LES CHATS DES RUES?

Les chats des rues font partie de l'environnement urbain, maillon d'une chaîne écologique dans laquelle ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, souris...
Les chats stérilisés ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes : plus de miaulements en pleine nuit, moins de contamination par des maladies infectieuses comme le FIV.

Les chats libres permettent de stabiliser la population féline d'un quartier car, même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire et empêchent d'autres arrivants de s'installer. Le devenir des chats errants, vivant en groupe dans des lieux publics

d'une commune, capturés et conduits en fourrière est le plus souvent réduit à l'euthanasie du fait de la difficulté de leur adoption.

ET POURQUOI LIMITER CETTE POPULATION ?

Les chats se reproduisent de façon exponentielle. Une femelle peut avoir cinq chatons qui survivent puis se reproduisent la première année. Au bout de 2 ans, sa descendance théorique est de plus de 20 chats et après 3 ans de 75 chats. Et sa fécondité augmente régulièrement... Des colonies de chats sauvages peuvent être confrontées à la famine et aux maladies. Le chat peut être à l'origine de nuisances : miaulements en période de reproduction, marquages urinaires, bagarres, poubelles éventrées, excréments dans les jardins...



Cette prolifération de chats errants peut engendrer un vrai problème de salubrité publique si la reproduction n'est pas contrôlée et régulée.

La stérilisation est la seule méthode efficace sur du moyen et long terme. En effet, l'extermination n'apporte pas de solution durable car les territoires sont recolonisés par d'autres individus après la capture.

Une gestion durable des populations de chats dits « libres » passe par une stérilisation des animaux et une remise en liberté sur site. Cette forme de gestion permet :

- de réduire le nombre de chats errants,
- d'éviter la recolonisation des territoires par de nouveaux individus,
- et de favoriser l'intégration de l'animal en ville.

REPRISE DE SÉPULTURES EN TERRAIN COMMUN

Le 7 novembre 2019, la décision de reprise de sépultures, située dans le terrain commun d'une parcelle ancienne du cimetière du Bourg, a été prise par le conseil municipal.

UNE RÈGLEMENTATION ANCIENNE

Les habitants de la commune le savent bien, certaines familles ont fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du terrain commun et certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues, voire sont dans un état de détérioration avancée.

Au regard de la législation en vigueur dont l'origine est forte ancienne (décret du 23 Prairial An XII), les inhumations en terrain commun, appelées par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune », sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder 10 ans à Romagnat.

Aussi, passé ce délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en terrain commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.



Les emplacements libérés sont situés dans la parcelle ancienne du cimetière du Bourg réservée aux terrains communs appelés communément «fosse commune». Les tombes qui seront reprises sont celles où reposent les défunts dont les derniers décès sont survenus dans les années 1970.

UN DÉLAI ACCORDÉ AUX FAMILLES

Afin de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, un délai est accordé jusqu'au 1 er mars 2020 aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utile concernant leurs défunts. Au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures en l'état et les restes seront réinhumés avec toute la décence requise dans le nouvel ossuaire communal.

Renseignements: 04 73 62 79 99 — accueil-mairie@ville-romagnat.fr

NOUVEAU À ROMAGNAT

COIFFURE & ONGLERIE

Florian PINAUD - place du 8 Mai **Tél. 04 73 61 94 02**

NETTOYAGE

A Cœur net - 29 rue du Commerce Tél. 09 81 28 44 86 contact@acoeurnet.fr www.acoeurnet-nettoyage.com

EQUITHÉRAPIE

Sylvia ROCHE – Haras de Prat Tél. 06 69 58 08 55 equitherapie63@gmail.com

VINS ET DÉGUSTATIONS

Nicolas Debourg
Tél. 06 73 86 04 76
contact@debourgvinsetdegustations.com

CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE

Cécile BRUZZESE Tél. 06 23 42 40 32 www.cecile-bruzzese.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

TOUTES LES INFORMATIONS SUR ROMAGNAT

VISITEZ LE SITE INTERNET

Vous souhaitez contacter les services de la mairie, vous renseigner, faire des démarches, connaître les prochains événements, consultez **www.ville-romagnat.fr**Accessible depuis les smartphones, tablettes et ordinateur, le site est construit autour de six thématiques : votre ville, vos démarches, enfance et jeunesse, cadre de vie et urbanisme, solidarité, culture sport et vie associative. Des accès adaptés aux différents profils d'internautes et des boutons d'accès rapides facilitent la navigation.

VOUS VOULEZ FAIRE DES TRAVAUX DANS VOTRE MAISON, CONSULTEZ LA FOIRE AUX QUESTIONS!

Vous souhaitez:

- changer vos fenêtres ou refaire votre toiture,
- construire une véranda, un abri de jardin, un carport ou une piscine
- installer des panneaux photovoltaïques ou isoler votre maison par l'extérieur
- connaître la liste des documents à fournir avec votre dossier et les délais d'instruction de votre demande

Consultez www.ville-romagnat.fr rubrique Cadre de vie urbanisme / faire des travaux.

Une foire aux questions vous guide pour connaître les démarches à engager pour les travaux les plus fréquents, vous donne des informations sur les autorisations d'urbanisme à demander, etc.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CENTOLIVE



Vous avez vu un message sur un panneau lumineux mais avez oublié la date...

Vous n'avez pas eu le temps de noter un numéro de téléphone...

Retrouvez sur votre smartphone, tous les messages qui défilent sur les panneaux lu-

mineux pour connaître l'actualité.

- 1. Installez l'application Centolive (disponible pour Android et iOS) en cliquant sur les QR codes ou en allant sur les stores.
- 2. Recherchez Romagnat ou son code postal 63540 et l'ajouter aux favoris en cliquant sur l'étoile orange.

Dans l'onglet « message », vous pouvez visualisez toutes les informations défilant sur les panneaux. Vous pouvez aussi activer les notifications pour être averti des principales actualités.





« LES 3 P'TITS PAS »

Afin de clôturer cette nouvelle année, le Relais Assistants Maternels et le multi-accueil Gribouille et Carapate ont proposé aux assistants maternels et aux enfants un spectacle musical. La fée Malou a présenté « Pingouin», spectacle associant comptines et petites histoires. L'interprétation et les décors ont charmé petits et grands.



Le RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles. C'est un service gratuit, financé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Parents et futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil sont accompagnés et informés. Ce service propose également, aux assistants maternels agréés et aux candidats à la profession, une aide dans la recherche d'enfant à accueillir, dans les relations avec la famille et l'enfant et dans leur professionnalisation.

Chaque assistant maternel de la commune est invité à participer aux ateliers d'éveil accompagnés des enfants accueillis à leur domicile. Ces matinées ont lieu les lundis et vendredis de 9 h 15 à 11 h 15 et un mardi sur deux de 16 h à 18 h au centre social.

Renseignements: RAM« Les 3 p'tits pas » Léa Fournet-Fayard - s.ram@ville-aubiere.fr Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98

FÊTE DES VOISINS



Depuis 30 ans, l'association du lotissement de Beausoleil, rue des Noyers, organise son repas annuel des voisins dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Chaque famille confectionne un plat sucré ou salé et une spécialité culinaire est préparée par quelques membres de l'association, passionnés de cuisine. Cette année, un résident a construit un hôtel à insectes aussitôt installé sur l'espace vert du lotissement. Nous le remercions pour cette belle initiative.



HARMONIE ET BIEN ÊTRE AU CENTRE SOCIAL...

Depuis la rentrée 2019, le Centre Social a lancé une nouvelle activité de sport détente : Tai Chi - Qi Gong. Cette activité, accessible à tous, associe les deux disciplines « Tai Chi » et « Qi Gong ». Il s'agit d'un mélange de gymnastique douce et de relaxation inspirée des arts martiaux. Le groupe de 15 personnes se réunit les lundis de 17 h 30 à 19 h salle Jacques-Prévert et est complet pour l'année 2019/2020.

AU MULTI-ACCUEIL

YOGA

Depuis juillet 2019, les enfants du multi-accueil bénéficient d'une initiation au yoga.

Une fois par mois pendant une heure, l'animatrice Monique Moron, formée par le centre agréé « enfance et bien-être », permet aux enfants de 2 et 3 ans d'exploiter leurs capacités motrices tout en développant leur autonomie et en apprenant à évacuer leurs sentiments négatifs ainsi qu'à gérer leurs émotions.

Accompagnés de Pimprenelle, la petite coccinelle, les enfants partent à la découverte de tout un univers senso-ri-moteur à travers des postures ludiques, des comptines et de la musique. C'est un moment privilégié. Une parenthèse dans le quotidien de la crèche à laquelle les enfants participent avec plaisir.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ACCUEIL TEMPORAIRE À L'EHPAD LES TONNELLES

L'EHPAD Les Tonnelles peut accueillir des résidents de manière temporaire à raison de 90 jours à répartir sur l'année (maximum 1 mois par séjour temporaire).

l'année (maximum 1 mois par séjour temporaire). Ce type d'accueil peut être utilisé pour soulager les aidants familiaux (vacances, maladies...) ou lorsque le maintien à domicile est momentanément compromis (travaux dans la maison, transition entre une hospitalisation et le retour à domicile, absences des aidants professionnels...).

La personne accueillie conserve l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) dont elle bénéficie à domicile. Les démarches à accomplir pour l'admission sont identiques à celles pour l'hébergement permanent.

Renseignements au 04 73 62 73 20

RESTAURANT COMMUNAL

Ce restaurant permet aux bénéficiaires de rompre leur isolement. Les personnes âgées de plus de 60 ans peuvent y prendre leur repas. Situé dans une salle réservée dans les locaux de l'EHPAD les Tonnelles, il est ouvert tous les midis, dimanche et jours fériés compris. Les repas équilibrés sont servis pour un prix de 5,58 €.

Sur réservation par téléphone auprès de l'ÉHPAD

Tél. 04 73 62 73 20 (du lundi au jeudi de 10 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 16 h 15).

MUTUELLE DE VILLAGE ROMAGNATOISE

Le dispositif de la « Mutuelle de Village » romagnatoise se poursuit toute l'année. Trois contrats différents sont proposés aux adhérents de la complémentaire santé communale. L'adhésion est possible pour les habitants et les personnes travaillant à Romagnat.

Pour s'informer ou adhérer, contacter l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux, au 04 73 62 63 00.



Tarifs « Ma Mutuelle de Village » pour 2020

	Village 1		Village 2		Villa	ge 3
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
De 0 à 25 ans	21€	252€	28€	336€	34 €	408 €
De 26 à 30 ans	30 €	360€	36 €	432 €	43 €	516€
De 31 à 40 ans	32 €	384€	38 €	456 €	46 €	552€
De 41 à 50 ans	38€	456€	45 €	540€	54€	648€
De 51 à 60 ans	47 €	564€	55 €	660€	66€	792 €
De 61 à 70 ans	57€	684€	65 €	780 €	79 €	948 €
De 71 à 80 ans	68 €	816€	75 €	900 €	91€	1092 €
81 ans et plus	73 €	876€	80 €	960€	96€	1152€

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE







Control of the contro			
	Village 1 Base RO + Mutuelle	Village 2 Base RO + Mutuelle	Village 3 Base RO + Mutuelle
HOSPITALISATION accordée par l'Assurance	Maladie Obligatoire		
Honoraires	150 %	200 %	300 %
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %
Chambre particulière par nuit :			
- Chirurgie, médecine, maternité illimitée	45 €	55 €	70 €
- Autres séjours (sauf psy) (1)	20 €	25 €	30 €
Chambre en ambulatoire : en hospitalisation avec une anesthésie et/ou chirurgie sans nuitée	20 €	30 €	40 €
Forfait journalier hospitalier (2)	Frais réel	Frais réel	Frais réel
Frais d'accompagnement par jour (3)	20 €	25 €	30 €
Forfait de 18 € pour actes supérieurs à 120 €	I nclus	I nclus	I nclus
Frais de transport	100 %	100 %	100 %
DENTAIRE accordé par l'Assurance Maladie Obli	igatoire		
Soins	125 %	150 %	200 %

DENTAIRE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire			
Soins	125 %	150 %	200 %
Orthodontie	200 %	250 %	325 %
Prothèses	200 %	250 %	350 %
 Plafond annuel des prothèses dentaires 	600 €	800 €	1 200 €
Implant (limité à 1 par an)	0 €	200 €	400 €

OPTIQUE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire			
Lunettes (verres et montures) adulte et enfant 100 % + 150 € 100 % + 210 € 100 % + 300 €			
- Bonus sans consommation 1 ^{ere} année (4) 20 € 25 € 40 €			40 €
- Bonus sans consommation 2 ^{ème} année (4)	40 €	50 €	80 €
Lentilles correctrices acceptées ou refusées AMO	100 % + 75 €	100 % + 110 €	100 % + 150 €
Opération de la myopie, implant multifocal (forfait / œil)	100 €	150 €	200 €

AIDES AUDITIVES accordées par l'Assurance	Maladie Obligatoire		
Prothèses (forfait par oreille)	100 % + 100 €	100 % + 200 €	100 % + 300 €
Consommables (piles)	100 %	100 %	100 %

SOINS COURANTS accordés par l'Assurance Maladie Obligatoire			
Honoraires médicaux : Consultations et visites de généraliste et spécialiste dans le parcours de soins (5)	125 %	150 %	225 %
Médicaments (vignette à 15 %, 30 % et 65 %)	100 %	100 %	100 %
Analyses et examens de Laboratoire	100 %	100 %	100 %
Actes d'imagerie et d'échographie	100 %	125 %	150 %
Honoraires paramédicaux	100 %	125 %	150 %
Honoraires médicaux de surveillance et soins thermaux	100 %	100 %	100 %
Matériel Médical	125 %	150 %	200 %

Matériel Médical	125 %	150 %	200 %
PREVENTION ET BIEN-ÊTRE			
- Médecine non remboursée: Fécondation in-vitro à partir de la 5ºme, parodontologie, micro sclérose - Actes hors nomenclature: Diététicien, homéopathe, ostéopathe, acupuncteur, chiropracteur, pédicure, podologue, micro-kiné, mésothérapie, étiopathie - Médicaments prescrits non remboursés caisse RO: Moyens de contraception, sevrage tabagique - Confort: Forfait hébergement thermale, si cure pris caisse RO - Actes de prévention pris en charge dans le cadre de la loi du 13 août 2004 (Ostéodensitométrie osseuse, vaccins) (6)	80 € / an	100 € / an	150 € / an
MA MUTUELLE ASSISTANCE (7)		Oui	
FONDS SOCIAL (8)		Oui	
PRIME NAISSANCE (9)		Gratuité 1 an	·

TRAVAUX / URBANISME

REPAS DES AÎNÉS



L'ambiance était festive et conviviale lors du repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat dans la salle André-Raynoird, le samedi 5 octobre dernier.

Plus de 200 convives ont partagé un repas de fête (verrine au saumon, aiguillettes de canard, profiteroles vanille et chocolat chaud...) et ont dansé toute l'après-midi sur les airs joués par l'orchestre Eric Bayle.

LES BONS D'ACHATS

Les élus municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont effectué la distribution des bons d'achats de Noël pour les Romagnatois de plus de 80 ans, le jeudi 5, le vendredi 6 et le samedi 7 décembre. Ces bons d'achats de Noël d'un montant total de 25 € par foyer sont valables chez neuf commerçants de la commune participant à l'opération.

AGENDA DES ANIMATIONS DU CCAS

Galette dansante : samedi 18 janvier 2020 de 14 h à 18 h salle André-Raynoird.

Thé dansant de printemps : dimanche 19 avril 2020 de 14 h à 18 h salle André-Raynoird.

RÉSIDENCE SIMONE-VEIL : SIGNATURE D'UNE CHARTE DES PARTENAIRES

La construction de la résidence Simone-Veil répond à la volonté de créer un habitat adapté aux personnes âgées et/ou en situation de handicap afin de répondre aux besoins liés au vieillissement de la population.

Les 22 logements proposés (T2 et T3), équipés de dispositifs domotiques et évolutifs dans le temps, visent à faci-

liter le maintien à domicile et à prévenir la perte d'autonomie des résidents en apportant une réponse innovante entre les logements classiques et les établissements type EHPAD.

Le projet a mobilisé un réseau de partenaires : le CCAS de Romagnat, la Ville de Romagnat, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, l'Ophis du Puy-de-Dôme, la CARSAT Auvergne, le Centre Local de l'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) de l'agglomération clermontoise et l'ADMR de Romagnat.

Tous ont pris des engagements spécifiques pour la gestion sociale de cette résidence et les ont formalisés dans une charte de

16

partenariat, signée le vendredi 11 octobre 2019. Elle fixe les objectifs généraux du projet :

- personnes dans de bonnes conditions
- permettre l'appropriation du projet de vie par les locataires
- favoriser la vie sociale
- favoriser l'accès aux services et aux équipements de la commune
- assurer un soutien des locataires



UN CHANTIER ÉCOLE

La construction de la résidence Simone-Veil a été l'occasion, durant plus de deux mois, pour 12 demandeurs d'emploi de réaliser des travaux de second œuvre dans deux appartements grâce à un chantier d'apprentissage. Ce type de chantier école, mené en partenariat notamment entre le PLIE de Clermont Auvergne Métropole, l'Afpa et l'Ophis, a pour objectif de favoriser l'intégration dans la vie active des stagiaires en leur permettant d'acquérir des compétences et de l'expérience. Un temps de rencontre réunissant les stagiaires et les partenaires a été organisé le 10 décembre dernier afin de marquer la fin du chantier.



CRÉATION DE L'ALLÉE PIÉTONNE SIMONE-VEIL

Une allée piétonne a été créée pour relier la rue Henri-Dunant, la résidence Simone-Veil, l'école maternelle Jacques-Prévert et l'avenue de la République, face au parc de Tocqueville, près de l'accès à la mairie. Les travaux ont été terminés en décembre. Une haie végétale sur le linéaire de la résidence Simone-Veil sera plantée.



ESPACE BERNARD-BRAJON

Les travaux du bâtiment central de l'ancien LEP qui accueillera en 2020 les différentes activités du FLEP dans des conditions optimisées ont débuté.

Après les opérations complexes de désamiantage, la pose des menuiseries extérieures est pratiquement terminée. En toiture, l'enlèvement de l'ancienne étanchéité est réalisé et la pose des nouveaux matériaux est en cours. Pour le 15 janvier, les travaux d'isolation extérieure devraient être réalisés. En parallèle, les différents corps de métier pourront intervenir à l'intérieur.

Sur les autres bâtiments qui accueilleront l'ALSH et les différentes associations, les travaux de désamiantage vont débuter début 2020.



Pour information, concernant les autres projets en périphérie du site :

- Les travaux des logements OPHIS avancent bien. La livraison des appartements devrait être effective en septembre 2020.
- L'activité d'imprimerie dans le bâtiment longeant l'avenue Jean-Moulin devrait pouvoir débuter en début d'année 2020. Les travaux d'aménagement sont en cours, le transfert du matériel est prévu pendant les congés de fin d'année.
- Le projet de création d'un pôle santé est sur les rails. Le permis de construire est en cours d'instruction.

TRAVAUX / URBANISME

CREATION D'UNE AIRE DE JEUX À OPME

Les agents communaux des services techniques de la commune ont réalisé cet été une aire de jeux sur une parcelle communale située à l'angle de la rue des Sources et de l'impasse des Châtaigniers.

Force est de constater que ce lieu est « très apprécié des chiens du quartier » ! Une protection périphérique sera posée en début d'année 2020 et des aménagements intérieurs seront apportés.



TRIBUNE DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Les travaux pour couvrir la tribune du terrain synthétique débutent au mois de janvier et devraient se terminer à la fin du mois de mars.

Cette structure métallique, bardée de bois, rappellera l'esthétique du bâtiment modulaire qui accueille les vestiaires de ce stade.



©Archidistec

La maîtrise d'ouvrage des travaux de voiries est une compétence de Clermont-Auvergne-Métropole et son financement est assuré par un transfert financier de la commune, avec éventuellement un fonds de concours supplémentaire. En revanche, les travaux d'assainissement sont financés par la Métropole.

RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DE LA PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND

La première phase de travaux a débuté le lundi 4 novembre pour se terminer le vendredi 29 novembre. Cette phase portait sur des travaux conséquents d'assainissement et de gestion des eaux pluviales et a généré la fermeture complète de l'avenue Gergovia. Des déviations ont été mises en place et des aménagements de stationnement ont été réalisés.

Chacun est appelé à la prudence lors de la circulation dans les rues du bourg. Certains comportements sont malheureusement à déplorer.

La seconde phase de travaux a débuté le 2 décembre et devrait se terminer courant avril. Cette phase permettra de poursuivre les travaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales entre la rue de la République et la rue de la Treille. En parallèle, débuteront début 2020, certains travaux d'aménagement.

clermont auvergne métropole

Cette seconde phase va perturber le stationnement dans le secteur. Aussi, certains aménagements provisoires ont été réalisés :

- mise en place d'une zone « 15 minutes » entre la rue Cote-Blatin et la rue maréchal Foch afin de favoriser la rotation des véhicules à proximité des commerces.
- création d'une zone bleue avenue de la République entre l'avenue
- Gergovia et l'accès du groupe scolaire Jacques-Prévert

 accès libre du parking des enseignants du groupe
 scolaire Jacques-Prévert du vendredi 17 h au dimanche
 20 h et pendant les vacances scolaires
- création d'un parking de 22 places à l'arrière de la mairie

Il est rappelé à tous que le stationnement dans le parc de la mairie est libre 24 heures sur 24.

Pendant toutes les phases de travaux, l'accès pompiers de l'école ainsi que tous les accès nécessaires à l'EHPAD seront assurés.





VOIRI

RÉFECTION DE VOIRIE RUE DU LUC

De fin mai à fin novembre 2019, cette rue a fait l'objet d'importants travaux : remplacement complet du réseau d'eau potable, réfection totale du réseau d'assainissement avec la création d'un réseau séparatif. Les travaux se sont terminés par la pose des enrobés. Un marquage horizontal permettra de délimiter un cheminement piétonnier.

TRAVAUX AU PONT DE REDE À SAULZET-LE-CHAUD

Cet ancien délaissé de l'ex Nationale 89, devenue depuis RD 2089, permet de rejoindre le village de Saulzet-le-Chaud à Ceyrat, et notamment la tête de ligne de la T2C. Depuis de nombreuses années, les habitants de Saulzet-le-Chaud, relayés par l'association de Sauvegarde, sollicitaient la collectivité afin de réaliser une liaison piétonne sécurisée sur ce parcours.

La commune de Romagnat a sollicité le Conseil Départemental sur le sujet qui a proposé un projet, repris depuis par Clermont Auvergne Métropole.

Ainsi, un cheminement piéton sécurisé vient d'être réalisé de même que la reprise complète de la voirie.

Les travaux d'éclairage public, gérés par le SIEG, seront effectifs en février prochain puis les enrobés du trottoir seront réalisés après la pose des candélabres.



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- BAUER Julien, André, Michel LOPEZ Maëva, Amélia
- ▶ BOURLIER Romain, Lilian, Jacques RAPHAËL Justine, Danièle
- ▶ CATINAUD Mathieu ZIADA Sherin
- ▶ CHAMPAGNE Guillaume, Anthony, Jean GASTALDELLO Caroline, Marie
- ▶ COGNON Thierry, Philippe, Georges NAVÉS Constance, Anne, Caroline
- DECOURTEIX Cyrille, Rémi ANGLADE Laura, Gisèle, Magali, Michelle
- DUCHÊNE Quentin, Thomas HAUSCHILD Angélique, Erika
- ▶ FLAMANT Gesril CHEVALIER Sandrine
- MALBET Romain GARREAU Angélique, Géraldine, Corinne
- MARCILLIÈRE Charles, Pierre, François ROUJAS Julie
- MORLAT Antoine Claude Jean COLLEVILLE Marie- Charlotte
- NORRE Nicolas, Francis CARDOSO Aurélie
- PRADEILLES Olivier FOURNET- FAYARD Christelle, Valérie
- ▶ SCARINGELLA François COLSON Brigitte, Carole
- ▶ SIMON Damien LASCOUX Clothilde, Maud
- SIMSEK Ceyhan JARRIGE Marie, Claire
- WAUTIER Ántoine, Joël, Thomas PINGUET Justine, Suzanne, Alice

DU I ER **JUILLET AU 30 NOVEMBRE** 2019

21/09/2019 24/08/2019 26/10/2019 10/08/2019 31/08/2019 24/08/2019 03/08/2019 18/10/2019 07/09/2019 23/11/2019 07/09/2019 20/07/2019 03/08/2019 04/07/2019 24/08/2019 28/09/2019 13/07/2019

NAISSANCES



DÉCÈS	
 BENNASAR Jean, Pierre BERHAULT Jacques BOST Monique (épouse DURET) CHARTIER Paule, Françoise, Simone (veuve PIÉRAUT) COUTARD Eliane, Marie, Procule (épouse NICOLAS) DETTINGER Françoise DUBLANCHET André, Maurice, Jean DURON Lucien, René, Auguste GORDILLO AGUILAR Antonia (veuve CHAVEZ ESCASO) KOWALSKI André LAMOUROUX Sarah MALLET Germain, Eugène, Blaisin POUMARAT Madeleine, Jeanne, Andrée (veuve HAUËL) RIBEYRE Jeanne Marie (veuve GUILHOT) 	11/10/201 30/10/201 05/09/201 26/11/201 07/07/201 20/08/201 12/07/201 14/09/201 02/11/201 09/10/201 20/07/201 06/11/201 15/11/201 25/11/201

▶ ROCHE Marie- Francine (veuve CHAMPOMIER)

▶ TORRENT Valérie, Marie (veuve VAURE) ▶ VAURY Muriel, Joëlle(épouse BORTOLUZZI)

MINIDENTE INITIO EIIO MIGILIICO	22/0//201/
AUVRAY Diego Jean- Louis Luka	24/11/2019
AZARD Clément Jacques Jean	29/10/2019
CAGLINI Jules Raphaël	13/11/2019
DUPOUX Capucine Florence Marie	03/09/2019
▶ ERAMIL Alya	08/11/2019
FABRE Camille Pierre	21/11/2019
FONSECA Nino	29/10/2019
FREDJ Mayssen	10/07/2019
KAI Ayden Meng Elliot Tek Eav Guy	06/10/2019
LOTHÉ PIRES Youna, Eléonore,	
Olga, Carolina	24/09/2019
LUCAS GRASSI Théo	13/11/2019
MARRAOUI Gabriel Marcel Marceau	06/07/2019
MAUDOUX Milhan	15/10/2019
NAGEOTTE Éthan Benjamin	24/09/2019
NAZARETH MENDES Loïc Weto	18/09/2019
NOURISSON DELACHAUME Gabin	08/08/2019
PICCHIONI Rose	20/11/2019
PIERSON Weylan Remeter	09/11/2019
PIRES MIALON Elio Simon	17/07/2019
ROQUETTE Marceau Gabriel Marie	14/07/2019
TARTIERE Roméo Pierre Marc	13/10/2019
▶ TEIXEIRA DA COSTA CACHINHO Liya	03/08/2019
THIODAT ROBALO Pablo	11/11/2019
TRPKOVIC Téo	21/07/2019

CITOYENNETÉ

II NOVEMBRE 2019

Cette année, le Maire et les élus, les pompiers, les représentants de la FNACA, du Souvenir Français, un détachement du 92° Régiment d'Infanterie, et le public, venu nombreux, ont défilé à travers le parc de Tocqueville accompagnés par l'Eveil Romagnatois pour se rendre au Monument aux Morts. Après le discours du Maire et le dépôt de la gerbe, retour dans la cour de la mairie où l'Eveil Romagnatois a interprété quelques morceaux.













31/07/2019 10/08/2019

28/10/2019

ÉDUCATION / JEUNESSE

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

LES ATELIERS DU PEDT

Le bilan de notre dernier Projet Educatif de Territoire (2015-2018) a incité l'équipe du service éducation jeunesse à repenser ses actions en faveur des enfants et des jeunes de la commune. Pour cela, trois ateliers « le remue-méninges » ont été menés en janvier 2019, réunissant au total 22 participants (délégués de parents d'élèves, équipe d'enseignants, représentants d'associations et agents des services de la commune). Ces ateliers ont permis aux participants de coconstruire les futurs projets à mener durant la période du PEDT 2019-2021 en retenant des orientations et thématiques.

ATELIER « PARCOURS CITOYEN »:

4 thèmes

▶ La santé

• Le don du sang : proposer un projet de sensibilisation au don du sang de la maternelle au lycée

• L'alimentation : organiser un repas des familles aux selfs dans les écoles. Réaliser un projet autour de l'équilibre alimentaire à l'accueil périscolaire de Jacques-Prévert

D La sécurité

• Le secourisme dans les écoles : proposer une sensibilisation aux premiers secours dans les écoles

• Projet « Tous à vélo » mené par les Polices municipales du Puy de Dôme et en partenariat avec Aubière

D La citoyenneté

- Création d'un conseil des enfants à l'école Louise-Michel (pendant le temps du périscolaire ou pendant la pause méridienne)
- Sensibilisation aux usages du numérique par l'intermédiaire du Promeneur du net

▶ Le handicap

- Sensibilisation des enfants aux différents types de handicap dans le cadre de l'accueil de loisirs : découverte du « handisport » en partenariat avec le Romagnat Tennis Club et la section tennis fauteuil en avril 2019
- Utilisation par les animateurs de la mallette handicap issue d'un travail collaboratif mené par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

ATELIER « PARCOURS CULTUREL ET SPORTIF » : 6 thèmes

▶ Les cultures numériques

• Ateliers du numérique avec le Promeneur du net sur la base d'une programmation ludique

Le conte musical

• Projet transversal entre l'Education nationale, le FLEP, l'Éveil Romagnatois et l'intervenant musique sur l'histoire de Vercingétorix : un spectacle est prévu en 2021

▶ La semaine Mayotte

• Découverte de la culture mahoraise : animations autour du tressage et la découverte de la danse mahoraise entre avril et juin 2019 dans les accueils périscolaires

▶ À la rencontre des artistes de Romagnat

• Médiation culturelle autour des spectacles et expositions locales



Sport et histoire

- Tir à l'arc médiéval en lien avec le projet des écoles : visite des châteaux, participation au festival de la culture médiévale...
- « Vivre au temps du moyen âge » dans le cadre d'un projet pédagogique ALSH vacances
- Tir à l'arc : renouveler le partenariat avec le CMI de Romagnat

ATELIER « PARCOURS AVENIR »: 2 thèmes

▶ Projet scolaire autour des bassins d'orage

en partenariat avec Clermont Auvergne Métropole et La Ligue de protection des Oiseaux, le club de vannerie : utiliser des outils pédagogiques proposés et/ou participer à la réalisation d'autres supports, activité sur la pêche (en partenariat avec les Petits Débrouillards)

Mobilité douce

Bulletin municipal N° 102 / Janvier 2020

- Amélioration des voies et chemins cyclables sur le territoire, éventuellement par l'implication de jeunes dans leur entretien
- Valorisation de la démarche du covoiturage-vélo

MENU VÉGÉTARIEN DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Depuis le 1^{er} novembre 2019, les restaurants scolaires proposent un repas végétarien tous les mardis. La loi EGalim prévoit un menu sans viande, poisson, crustacés et fruits de mer. Les protéines animales pourront être remplacées par des protéines végétales comme les légumineuses associées à des céréales, des œufs et des produits laitiers. Cette mesure est expérimentée pour une durée de deux ans et fera l'objet d'une évaluation par l'Etat.

LES ENFANTS À LA VIGNE DE CHOMONTEL

Le mercredi 16 octobre 2019, les enfants de l'accueil de loisirs de Romagnat ont partagé un après-midi avec les bénévoles de l'association « Les Fessous. »

Le but de cette rencontre était de faire découvrir aux enfants le plateau de Chomontel et la vigne participative.

A l'aide d'outils et d'images, préparés en amont, les bénévoles de l'association « les Fessous » ont su faire vivre aux enfants l'histoire du plateau de Chomontel et leur rôle dans la gestion de la vigne participative. Ils ont également visité la « Tonne à Zonzon », une cabane entièrement rénovée par leurs soins et qui servait autrefois d'abri aux vignerons. Pour clôturer cette rencontre, les enfants ont dégusté du jus de raisin de la vigne offert par leurs hôtes et ont partagé leur goûter avec les bénévoles présents. Très enthousiastes, les enfants ont apprécié ce moment et ce partenariat sera renouvelé avec un projet à long terme.



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : RENDEZ-VOUS POUR LES VACANCES D'HIVER ET DE PRINTEMPS

L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'hiver et de printemps dans les locaux partagés avec le FLEP de 8 h à 18 h.

Les enfants sont accueillis dès 3 ans et jusqu'à 17 ans. Ils sont répartis par groupe d'âge.

De nombreuses activités, adaptées à chaque âge, seront proposées par les animateurs autour des super héros en février et du thème « la planète bien dans ses baskets » en avril.

INSCRIPTIONS

Pour inscrire les enfants (dans la limite des places disponibles), demander l'ouverture des lignes par mail à portail.famille@ville-romagnat.fr

- Vacances d'hiver : du 24 février au 6 mars 2020 Ouverture des inscriptions du lundi 27 janvier au mercredi 19 février
- Vacances de printemps : du 20 au 30 avril 2020 (fermeture le 1er mai)

Ouverture des inscriptions du lundi 23 mars au mercredi 15 avril



ÉDUCATION / JEUNESSE

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2020/2021

La campagne d'inscription scolaire et périscolaire aura lieu du 27 avril au 15 mai.

L'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES DE ROMAGNAT

Si votre enfant est scolarisé pour la première fois à la rentrée prochaine, rentre en CP ou si vous emménagez à Romagnat, vous devez vous rendre au service Education Jeunesse pour inscrire votre enfant.

QUI EST CONCERNÉ?

- les enfants entrant en petite section (nés avant le 31 décembre 2017)
- les enfants entrant au cours préparatoire
- les enfants scolarisés jusqu'à présent dans une autre com-

Date: du lundi 27 avril au vendredi 15 mai Lieu: mairie - service éducation jeunesse

Horaires:

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Procédure

Munissez-vous des pièces nécessaires à la constitution du dossier de votre enfant :

- livret de famille
- iustificatif de domicile de moins de trois mois
- carnet de santé

Des documents complémentaires pourront être demandés

Dans le but de simplifier les démarches des familles, toutes ces données seront collectées dans un Dossier Unique d'Inscription de l'Enfant (DUIE).

VISITES DES ÉCOLES

Les parents accompagnés de leurs enfants seront invités à visiter les écoles dans le courant du mois de mai ou de juin. Les dates de visites vous seront communiquées lors de l'inscription auprès du service Education Jeunesse.

ETE 2020 : **RECONDUCTION DE JOB'ADOS** POUR LES JEUNES DE 15 ET 16 ANS

Job'ados est reconduit l'été prochain sur cinq semaines, de la fin du mois de juin au mois d'août. Six jeunes au maximum seront recrutés chaque semaine. Les seuls critères sont d'habiter à Romagnat et d'avoir entre 15 ans (révolus) et 16 ans (ne pas avoir fêté ses 17 ans). Les jeunes travailleront 4 heures par matinée, soit 20 heures de travail hebdomadaire. La participation est limitée à deux semaines

Encadrés par des agents municipaux du service technique et espaces verts, les adolescents pourront se familiariser avec le monde du travail en participant à de petits travaux d'entretien des bâtiments, au désherbage ou à la taille des arbustes des espaces publics ou encore à des tâches de manutention.

Les dossiers de candidatures sont à retirer entre le 14 février et le 27 mars en mairie ou disponibles sur le site internet de la mairie : www.ville-romagnat.fr

Les demandes sont traitées et retenues par ordre d'arrivée.



CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU **POUR LES JARDINS FAMILIAUX**

Depuis le printemps 2018, dix jardins familiaux, situés chemin des Plantades, sont loués à des Romagnatois. Les parcelles ont été équipées, dès leur création, d'un abri de jardin.

Au mois de juin, des récupérateurs d'eau ont été installés sur ces abris pour permettre aux jardiniers d'arroser leurs plantations. Ces installations s'inscrivent dans le cadre de la démarche de préservation des ressources naturelles et de lutte contre le dérèglement climatique.

D'une contenance de 1000 litres, les cuves sont branchées sur les chéneaux et alimentées par les eaux pluviales.



ÉLIMINEZ LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires, dont les poils urticants sont dangereux pour l'homme et pour les animaux, nichent pendant l'hiver dans des cocons accrochés dans des pins.

La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) préconise différentes méthodes pour les éradiquer les chenilles ou empêcher leur développement et leur reproduction. Les méthodes utilisées s'adaptent au cycle de cet insecte mais celuici peut varier selon le climat : les

chenilles peuvent entamer leur procession plus tôt si l'hiver est

Jusqu'en mars : élimination des

Pour plus d'efficacité, agir après une nuit de gelée et se protéger grâce à des gants et une combinaison. Les nids doivent ensuite être brûlés.

Jusqu'en avril : mise en place d'éco-pièges

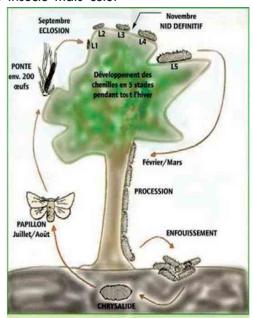
Les écopièges vendus dans les jardineries s'installent sur le tronc des arbres infestés et permettent la collecte des chenilles lors de leur procession.

De juin à septembre : piégeage des papillons

Les pièges à phéromone de synthèse attirent les papillons mâles pour réduire les accouplements et le nombre de pontes potentielles.

Toute l'année : pose de nichoirs à mésanges Les mésanges sont des pré-dateurs efficaces des chenilles processionnaires, capables de perforer les nids pour capturer les chenilles.

Pour plus d'informations : www.fredon-auvergne.fr



LE CYCLE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

La commune de Romagnat dispose de deux radars préventifs.

Ces radars mesurent la vitesse des véhicules et informent les conducteurs de leur vitesse réelle. L'objectif est d'établir par secteur des statistiques de flux de véhicules et de vitesse.

Deux tableaux vous permettent de découvrir les vitesses enregistrées durant le mois de novembre dans des zones limitées à 30 ou 50 km/h.

RUE FERNAND-FOREST - LIMITATION À 50 KM/H NOVEMBRE 2019

Vitesse	Nombre de véhicules	%
< 30 km/h	3378	7,15%
31 – 40 km/h	7222	15,28%
41 – 50 km/h	21397	45,26%
51 – 60 km/h	12315	26,05%
61 - 70 km/h	2626	5,56%
71 – 80 km/h	334	0,71%
Total	47272	100,00%

AVENUE JEAN-MOULIN - ZONE 30 NOVEMBRE 2019

Vitesse	Nombre de véhicules	%
< 30 km/h	6337	17,62%
31 – 40 km/h	15592	43,36%
41 – 50 km/h	11699	32,53%
51 – 60 km/h	2106	5,86%
61 - 70 km/h	205	0,57%
71 – 80 km/h	20	0,06%
Total	35959	100,00%

LES SAPEURS-POMPIERS ONT BESOIN DE VOUS!

LES SAPEURS-POMPIERS DE ROMAGNAT RECRUTENT DES VOLONTAIRES

Le volontariat est un engagement citoyen, il est le socle de l'organisation des secours en France. Aux côtés des professionnels, les 200 000 volontaires assurent un maillage complet du territoire.

Vivez un engagement au service des autres, en paral-

lèle de votre métier, de vos études ou de votre vie quotidienne. Cet engagement est compatible avec votre profession. Votre employeur, public ou privé, peut passer une convention avec le Sdis 63 et vous rendre disponible pour vos interventions et votre formation.

LES MISSIONS DES SAPEURS-POMPIERS

- assurer le secours à personne,
- lutter contre les incendies,
- intervenir lors de différentes opérations de secours (sauvegarde de l'environnement, mise en sécurité des personnes et des biens ...).
- participer à la vie de la caserne.

L'ENGAGEMENT

- avoir 16 ans minimum (consentement du représentant légal pour les mineurs) et 55 ans maximum
- piouir des droits civiques et ne pas faire l'objet d'une condamnation
- s'engager à respecter la Charte nationale des SPV,
- se trouver en situation régulière au regard du service national.

L'engagement est soumis à des motivations et des disponibilités compatibles avec l'activité de SPV (as-

treintes, formations...) et subordonné à des conditions d'aptitude physique et médicale. Il s'effectue chaque début de trimestre.

Renseignez-vous auprès du Centre d'Intervention de Romagnat au 06 70 91 23 61 (après 16 h) ou du pôle volontariat du Sdis 63 au 04 73 98 15 11. Facebook : Sapeurs-pompiers Romagnatois

Internet: www.infosdis63.fr / rubrique sapeur-pompier

volontaire .

SÉCURITÉ

PRÉVENIR LES VOLS A LA ROULOTTE

Objet familier de notre paysage, l'automobile elle-même, son contenu et ses passagers, sont des cibles des malfaiteurs. La commune de Romagnat a été impactée au cours des mois de septembre et d'octobre, par des vols dans les véhicules, dits vols à la roulotte.

La plupart des véhicules ciblés se trouvaient en stationnement sur la voie publique ou dans des parkings publics. Aucune plage horaire particulière n'a été relevée. Toutefois, l'essentiel des infractions ont été commises de nuit. Les investigations menées par la brigade de gendarmerie de Romagnat sont en phase de résolution.

Néanmoins, ces faits sont malheureusement épisodiques et se renouvellent dans le temps, car de nouvelles équipes de malfaiteurs se forment.

QUELQUES CONSEILS POUR PROTÉGER VOTRE VÉHICULE :

- Den quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées. A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres
- à l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide
- je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin)
- j'équipe ma voiture d'un système antivol électrique (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol)
- de nuit, j'évite de garer ma voiture dans les secteurs non éclairés
- je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire

FACE AU VOL A LA ROULOTTE (VOL EN L'ABSENCE DU CONDUCTEUR)

- i'appose sur les vitres les autocollants fournis avec l'alarme
- je ne laisse aucun objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur
- je ne cache pas d'objet sous un siège, l'astuce est connue des voleurs
- De je conserve sur moi mes papiers, chéquiers, double de clefs, objets de valeur, je ne les laisse pas dans mon véhicule



RÉAGIR FACE À UN VOL

Je suis victime d'un vol, je facilite l'action des forces de l'ordre.

Avan

Je garde une photocopie des documents concernant mon véhicule à mon domicile afin de permettre aux forces de l'ordre de renseigner rapidement le fichier national des véhicules volés.

Après

- Lorsque je constate le vol de mon véhicule ou le vol d'accessoires, j'en informe rapidement la brigade de gendarmerie ou le commissariat le plus proche
- De dépose plainte dès que possible. Pour gagner du temps, je dépose une pré-plainte en ligne sur www. pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Ce service vous permet de remplir vous-même les éléments relatifs à votre identité, aux faits et au préjudice matériel subi. C'est également vous qui fixez le jour et l'heure de la finalisation de la plainte sur place (au commissariat ou à la brigade de gendarmerie)
- De Si je retrouve le véhicule volé ou si j'identifie des pièces détachées dérobées, je contacte immédiatement la police ou la gendarmerie et ne tente rien par moi-même pour récupérer ce qui m'appartient
- ▶ Je suis victime ou témoin d'un vol ou d'une tentative en cours, j'appelle le 17

Une signalétique rappelant les conseils de vigilance est apposée par la mairie dans les endroits particulièrement signalés de notre commune.

rejoignez le 18

CULTURE

SAISON CULTURELLE: LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

FESTIVAL L'OREILLE DU MONDE

SAMEDI 25 JANVIER à 20 h 30

Salle André-Raynoird

SABALY (musique africaine)

Mariant instruments électriques et africains, le répertoire de Sabaly est rythmé, festif et invite à la danse grâce à un mélange réussi de tradition et de modernité, teinté de rock, de funk et de reggae.



FESTIVAL L'OREILLE DU MONDE LES AUTRES CONCERTS

VENDREDI 7 FÉVRIER à 20 h 30 La Coloc' de la Culture à Cournon d'Auvergne AZIZ SAHMAOUI & UNIVERSITY OF GNAWA (Poetic trance)

DIMANCHE 9 FÉVRIER à 17 h L'Affiche à Pérignat-lès-Sarliève **SCHINEAR** (Voyages surprises)

VENDREDI 14 FÉVRIER à 20 h 30 Le Caméléon à Pont-du-Château MAYA KAMATY (Maloya réinventé)

SAMEDI 22 FÉVRIER à 20 h 30 Théâtre Cornillon à Gerzat LUCIBELA (Musiques du Cap-Vert)



FESTIVAL DE L'HUMOUR

VENDREDI 14 FÉVRIER à 20 h 30 Salle André-Raynoird

Tout public à partir de 12 ans « PLEASE, STAND UP»

Elles sont drôles, réjouissantes, puissantes, impertinentes, sulf(he)ureuses, inspirantes. Entre vannes aiguisées, textes choyés, conscience sociale et liberté de ton, voilà les nouvelles grandes de la scène comique francophone : Laura Domenge, Marine Baousson, Marie Reno et Doully.



SAMEDI 15 FÉVRIER à 20 h 30 Salle André-Ravnoird

Tout public

« J'SUIS PAS MALADE! » (Damien Laquet)

Damien a deux gros problèmes. Le premier, c'est qu'il n'est pas tout seul dans la tête.

Le deuxième, c'est qu'il n'est pas tout seul dans la vie... Il a des parents!

DIMANCHE 16 FÉVRIER à 17 h 30 Salle André-Raynoird

Tout public

« CHAPITRE 4 » (Barber shop quartet)
Dans un rythme à couper le souffle, une mise en scène inventive et sur des textes finement ciselés, le Barber nous propose un spectacle au style rétro, aussi déjanté aue virtuose.

CINÉMA DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU CINÉMA HISPANIQUE / Tout public MARDI 28 JANVIER à 20 h

Salle André-Raynoird

« CARMEN Y LÓLA » (film de Arantxa Echeverria)

Carmen vit dans une communauté gitane de la banlieue de Madrid. Destinée à reproduire un schéma qui se répète de génération en génération, elle rencontre Lola, gitane également, qui rêve d'aller à l'université et aime les filles...

Théâtre - récits / Tout public à partir de 9 ans SAMEDI 14 MARS à 18 h Salle André-Ravnoird

CAFÉ ULYSSE (Compagne Caracol)

Dans un café ambulant, des voix cosmopolites et polyglottes donnent vie à des récits librement inspirés de l'Odyssée et de l'histoire contemporaine. Au-delà du mythe antique, se posent les questions bien actuelles telles que l'identité et l'exil.

Un buffet oriental sera proposé entre les deux parties du



Chanson / Tout public VENDREDI 10 AVRIL à 20 h 30 Salle André-Raynoird TRAVELLING (Trio Zéphyr)

Les trois musiciennes s'aventurent dans l'univers des musiques du monde, s'inspirent ici et là, et mêlent les codes du jazz, terrain de l'improvisation, de la musique de l'Est, et la sensualité des rythmes, ceux des pays d'Orient, empreints de douceur et d'hypnose.

Cinéma / Tout public MARDI 14 AVRIL à 20 h 30 Salle André-Raynoird SÉANCE « COUPS DE COEUR » DU FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE

En Partenariat avec Sauve qui peut le Court-Métrage et le concours de Plein Champ (Association des cinémas en Auvergne), cette projection offre une sélection chefs d'œuvre primés ou repérés au festival 2020 : animation, documentaires, comédies, films de genre révèlent les talents nationaux ou internationaux.

Cirque / Tout public SAMEDI 9 MAI à 20 h 30 Salle André-Raynoird « CABARET DE POCHE » (Compagnie Saseo)

Quatre énergumènes, un paravent sommaire, quelques cubes dorés, une piste molletonnée, des paillettes dans les poches, un bout de ficelle qui se transforme en

chapiteau, Saseo enchaîne les prouesses circassiennes (fil, tissu aérien, jonglerie, acrobatie) au rythme d'une musique en live.

EXPOSITIONS

Peinture

DU 20 JANVIER AU 8 FÉVRIER MARIE-HELENE BLONDEL « Colore la vie »

Les tableaux de la Romagnatoise Marie-Hélène Blondel ont trois points communs : la confiance en l'imagination et l'inconscient, le travail sur la magie des couleurs et transparences, et le besoin de faire passer ses batailles, ses messages, par le biais du beau et du coloré.



MOMENTS FORTS

MOMENTS FORTS

MOMENTS FORTS

Samedi 31 août PIQUE-NIQUE BLUES















Samedi 7 septembre FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 21 septembre JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ET EFFERVESCENCES



Lundi 23 septembre VENDANGE DE LA VIGNE DU ROND-POINT





MOMENTS FORTS





Mercredi 6 novembre ENTRAÎNEMENT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE DE RUGBY



Dimanche 20 octobre UNE CHAMBRE EN ATTENDANT DANS LE CADRE DU FESTIVAL LES AUTOMNALES



Samedi 16 novembre ACCUEIL DES NOUVEAUX ROMAGNATOIS



Dimanche 17 novembre SALON DU LIVRE



Lundi 4 novembre VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE GILLES DUCHEIX

MOMENTS FORTS

MOMENTS FORTS



Adkuten Bl

Vendredi 28 novembre AMARO DROM DANS LE CADRE DU FESTIVAL ITINÉRANCES TSIGANES

Mercredi 4 décembre PLANTATIONS D'ARBRES AU VERGER DE CHOMONTEL AVEC LES ASSOCIATIONS





Samedi 30 novembre LE CONSEIL DES JEUNES À L'ÉLECTION MISS QUEEN PORTUGAL



Mardi 3 décembre EXPOSITION PEINTURE SUR SOIE DU FLEP



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

clermont auvergne métropole

LE TRI. C'EST AUSSI EN DÉCHETTERIE!

Bonne élève en matière de tri et de recyclage, la Métropole clermontoise veut aller encore plus loin pour éviter les erreurs de tri communément commises et pour lesquelles des solutions existent en

Compétente en matière de collecte et de valorisation des Clermont Auvergne Métropole compte aujourd'hui sept déchetteries réparties sur l'ensemble de son territoire. Ouverts sept jours sur sept, ces lieux permettent aux particuliers comme aux professionnels de venir déposer un grand nombre de types de déchets (métaux, gravats, pneumatiques...), notamment ceux qui ne sont pas collectés en porte-

Zoom sur trois sortes de déchets, souvent jetés par erreur dans les bacs traditionnels et dont la place est pourtant en déchetterie.

LES DÉCHETS VERTS DANS LES BACS A BIODÉCHETS : **OUI, MAIS EN PETITE QUANTITÉ**

Le contenu des bacs à biodéchets est composé à 80 % de résidus d'entretien de jardins. Une quantité importante qui malheureusement perturbe le bon fonctionnement du centre de méthanisation du Pôle VERNEA, chargé de transformer cette matière première en énergie. Les déchets verts en grande quantité doivent donc être



déposés en déchetterie, où ils seront valorisés en compost.

Pour rappel, seuls les déchets verts en petite quantité doivent être jetés dans le bac des fermentescibles, avec les restes alimentaires et papiers souillés.

PAS DE TEXTILE DANS LA **POUBELLE JAUNE**

Depuis quelques années, les filières de recyclage du textile se sont organisées pour valoriser les «Tissus, Linges et Chaussures» (TLC). Ces textiles sont répartis entre différentes associations pour être vendus en friperie, donnés ou transformés industriellement.

Quel que soit leur état, ils sont collectés grâce à des containers spécifiques dans des lieux publics ou dans des bennes en déchetterie. En aucun cas ils ne doivent être déposés dans les

poubelles jaunes ou noires.

MOBILIER: LE DON COMME ALTERNATIVE

Déménagement, renouvellement de meubles, changement de décoration... que faire de ce mobilier et de ces objets qui ont partagé notre quotidien ? Selon leur état, vous pouvez leur offrir une seconde vie en les donnant à une association ou une ressourcerie (Mains Ouvertes, Emmaüs, Jerecycleparc...). Vous pouvez aussi les déposer en déchetterie, où des bennes sont spécifiquement prévues à cet effet.

DESERT DESIGN

JUSQU'AU 5 AVRIL MUSÉE BARGOIN À CLERMONT-FERRAND

Cette exposition, conçue en collaboration avec le musée Yves-Saint-Laurent de Marrakech, présente plus de quarante tapis contemporains tissés par les Aït Khebbach, une population qui se déploie aux confins



du sud-est marocain, aux portes du Sahara.

Le réemploi des matières, la vivacité des couleurs comme la modernité des motifs témoignent de la créativité remarquable des tisseuses berbères qui contraste avec leur environnement austère et minimal

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES POMPIERS VOLONTAIRES



Le samedi 19 octobre 2019, dix personnes (adultes et enfants) ont découvert (ou redécouvert) les gestes qui

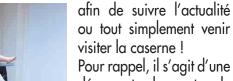
Cette après-midi a été animée par 3 pompiers volontaires de Romagnat (Alexandre, Julien et Rémy).

Passer un message d'alerte, connaître les numéros d'urgence, la prise en charge des hémorragies, des étouffements sont des thèmes abordés. Après un apport théorique, les participants ont pu pratiquer les gestes pour porter secours aux personnes inconscientes, en détresse respiratoire ou cardiaque. L'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique a aussi été abordée.

Ce fut un moment convivial, apprécié par tous, autour

de gâteaux apportés par les participants.

De nouvelles sessions vont de nouveau être organisées pour faire découvrir ces gestes à de nouveaux volontaires. Vous êtes intéressé(e) ? Contactez-nous à l'adresse mail suivante : amicale.spv63romagnat@gmail.com et suivez notre page Facebook : Sapeurs-Pompiers Romagnatois



découverte des gestes de premiers secours et non d'une formation donc aucun diplôme ou attestation n'est délivré.

Devenez acteur, nez-vous aussi vous sensibiliser, et sachez réagir!

Voici les réactions à chaud de certains participants :

- « Une fois par an c'est bien, ça fait une piqûre de rappel » « Merci de donner de votre temps pour nous apprendre ça »
- « C'était très intéressant »
- « Grâce à vous, on refera peut-être ces gestes et peut-être au'on pourra aider quelqu'un »

DE PIONS & D'AVENTURES



L'aventure a commencé en août autour de quelques pions et d'un plateau de jeux.

Au début, ce n'était qu'une esquisse, puis l'idée a fait son chemin, pourquoi ne pas monter une association de jeux de société au sein de Romagnat ? Partis de rien, sans grande connaissance du monde associatif, mais avec détermination nous avons constitué un dossier, c'est là que l'envie d'appeler cette association de Pions et d'Aventures est née, c'est le début d'un beau

Grâce aux locaux prêtés par la mairie, nous vous accueillerons tous les vendredis soirs autour d'un plateau de jeux : l'occasion de venir jouer entre amis ou en famille.

Dès 18 h, nous vous accueillerons avec vos enfants pour venir vous détendre autour d'un jeu.

Ensuite, en deuxième partie de soirée, nous vous attendons pour des gros jeux de réflexion et des parties de folies à partir

Pour que ce projet voie le jour, nous comptons sur vous pour que vous soyez nombreux les vendredis soirs (hors vacances scolaires) à venir partager un moment convivial à la salle du carrefour d'échange, porte à gauche de la médiathèque.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter : depions.aventures@gmail.com 06 14 68 42 60 Ou par Facebook où il y a toutes les infos sur la page : De Pions & d'Aventures Ludiquement vôtre, faîtes vos jeux!

FOYER RURAL DE SAULZET-LE-CHAUD



Parfois, il pleut.

Les rendez-vous habituels, proposés par le Foyer Rural, se sont succédé avec, bien sûr, plus ou moins de succès selon la météo ou les activités similaires organisées dans les environs ; sans oublier la concurrence du rugby toujours là en fin d'année... évidemment...

Pas de problème pour le concours de belote en mars et le dîner du Foyer en novembre : ils sont « sécurisés » dans la salle Boris-Vian.

Et pour les trois autres animations habituelles?

En mai, le vide-greniers / tripes s'est bien passé, mais frais et humide, c'était le printemps ! En 2020, nous proposerons cette manifestation un dimanche, comme cela nous a été demandé, pour une plus grande disponibilité des visiteurs.

En septembre, le concours de pétanque a connu une franche réussite, 38 équipes inscrites, un record ; et un bon nombre de visiteurs venus passer un moment en ce beau week-end de rentrée. Cette année, la hiérarchie habituelle a été chamboulée, et c'est une paire de joueurs venus de Gerzat qui sont repartis avec chacun un jambon sous le bras. Bravo à eux et à l'an prochain.

En juin par contre, nous avons « touché le fond » avec la fête du village. La dernière pluie avant la grande sécheresse estivale... et quelle pluie! Exécrable, jusqu'à 17 h le samedi! Des jeux et manèges ont dû être annulés. Pour jouer, quelques enfants ont bravé les intempéries avec leurs parents ou grands-parents, mais la buvette est restée bien déserte; on n'avait pas vu ça depuis...

Les « Archers de la nuit » eux aussi n'ont pas eu peur et ont pu initier les enfants intéressés par le tir à l'arc. Merci à eux et peut- être à l'an prochain... en mieux.

Un grand merci également aux musiciens de la Banda de l'Eveil romagnatois et à leur chef Cédric Manenc. C'est un plaisir de les voir et les entendre dans nos villages. L'éclaircie est arrivée pour eux en fin d'après-midi et ils nous ont offert un beau moment d'émotion musicale qui, suivi de la paëlla, a sauvé la fin de cette sombre journée.

Pour finir, voici les principales dates de retrouvailles que nous vous proposons pour 2020. Notez-les, nous espérons vous retrouver à l'une ou l'autre.

Dimanche 1er mars 14 h : concours de belote

Dimanche 19 avril : vide-greniers

Samedi 6 juin après-midi et soirée : fête du village Samedi 12 septembre 14 h : concours de pétanque



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE





DES ÉCHANGES ENTRE ROMAGNAT ET SALLES

Le jumelage pour être actif, repose sur la volonté des élus, mais aussi sur le dynamisme des habitants. Les échanges scolaires ou rencontres sportives, associatives, culturelles constituent la base solide d'un partenariat efficace et porteur.



Cette année de multiples activités ont pu se réaliser entre nos deux villes jumelles de Salles et Romagnat. Quant à nos relations avec Licciana-Nardi (Italie), elles sont momentanément suspendues, mais nous gardons espoir pour une reprise prochaine.

Tout d'abord, ce sont les écoliers de l'école primaire Boris-Vian de Saulzet qui ont passé une semaine avec ceux

de l'école du Lanot, petit village de la commune de Salles. Les enfants ont pu découvrir le Bassin d'Arcachon en bateau, visiter la Maison de l'huître, le parc ornithologique du Teich, le moulin de Dubern, sans oublier, bien sûr, la dune du Pyla. Ce séjour qui, pour certains, a été une grande découverte, laissera des traces dans la mémoire des enfants, n'en doutons pas. Le comité de jumelage tient à saluer l'engagement de Mme Fléchet, directrice de l'école Boris-Vian, sans qui ce voyage n'aurait pu se réaliser. Pour le week-end de Pentecôte, c'était au

Pour le week-end de Pentecôte, c'était au tour de l'Eveil Romagnatois de se déplacer à Salles. Arrivés à 10 h, les musiciens ont fait une aubade dans le marché et sur la place principale avant d'être reçus par le Comité de Jumelage et Monsieur le Maire de Salles pour un pot de bienvenue. En dehors de ce moment musical, le programme touristique, initié par nos amis de Salles, a fait découvrir aux sociétaires une partie des richesses de cette belle région : visite de Lège-Cap-Féret, la dune du Pyla, la Teste-de-Buch pour une dégustation d'huîtres, sans oublier une halte au retour à Saint-Emilion pour une visite de la cité médiévale, mais aussi, la visite d'un chai d'un grand cru local.

Et puis, il y a eu le raid cycliste de Salles à Romagnat. Le défi pour trois Sallois était de rallier les deux villes jumelles en cinq étapes pendant qu'un petit groupe d'accompagnatrices se chargeait de préparer l'hébergement et l'intendance tout en s'offrant une petite randonnée pédestre dans la ville étape. Pour couvrir les deux derniers itinéraires Tulle/Tauves et Tauves/Rouillas-Bas, deux Romagnatois ont rejoint l'équipe. Thierry Leclerc et Pascal Arnaud ont pu faire découvrir à nos amis sallois les superbes paysages de notre région contrastant avec les plaines landaises. A l'arrivée, un repas festif, en compagnie des membres du jumelage Romagnatois, a clôturé ces belles journées cyclistes. L'an prochain, le périple sera reconduit en sens inverse, et les Romagnatois, amateurs de vélo, sont cordialement invités à se joindre au groupe. Pour cela, contacter le comité de jumelage.

Enfin, l'objectif du comité de jumelage est atteint, mais notre souhait est d'associer plus encore le monde associatif, éducatif et culturel à nos échanges, nous sommes ouverts à toutes propositions.



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX



INSTALLATION DE PANNEAUX PÉDAGOGIQUES DANS LES PARCS MUNICIPAUX DE ROMAGNAT



A la suite des installations de nichoirs dans les trois parcs municipaux de la commune (Parc de Tocqueville, Opme et Saulzet-le-Chaud), nous avons procédé à la pose de panneaux explicatifs sur ces lieux. A l'entrée de chaque parc, un panneau général présente les principales espèces d'oiseaux pouvant être assez facilement observées ; et à proximité de chaque nichoir, un petit panneau plus détaillé présente l'espèce pouvant occuper le lieu pour se reproduire au printemps : mésange charbonnière, mésange bleue, rouge-gorge familier, grimpereau des jardins, rougequeue noir...etc. Un panneau explicatif sera également installé devant la mangeoire chaque hiver pendant la période de nourrissage (mi-novembre à mi-mars). Un grand merci à la mairie de Romagnat pour son soutien, ainsi qu'aux bénévoles du groupe de Romagnat et aux salariés de la LPO Auvergne qui ont conçu les textes, les illustrations et leur mise en forme, et qui ont participé activement à l'installation des panneaux.

APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

Notre groupe a organisé début octobre une collecte de denrées (graines, protéines, etc.) dans une jardinerie de l'agglomération au profit du Centre de sauvegarde des oiseaux sauvages de la LPO Auvergne. Cette opération a été un véritable succès puisqu'elle a permis de rassembler l'équivalent de 1200 € d'aliments pour le nourrissage des oiseaux blessés et soignés au centre de sauvegarde. Avec la première opéra-



tion du mois de février, c'est en tout plus de 2000 € d'aliments qui ont été recueillis cette année. Un grand merci à tous les gens généreux et attentifs à la sauvegarde de la biodiversité.

RELÂCHERS D'OISEAUX SOIGNÉS

Le Centre de Sauvegarde de la LPO Auvergne nous a permis une nouvelle fois de participer au relâcher de plusieurs oiseaux au cours du mois d'octobre, parmi lesquels plusieurs espèces de rapaces (buse variable, milan royal, chouette effraie, hibou moyen duc, épervier d'Europe). Ces oiseaux ont pu ainsi retrouver la liberté après plusieurs semaines de soins, sous le regard émerveillé des bénévoles, mais aussi d'enfants de Romagnat accompagnés de leurs parents. Tous nos remerciements au soigneur, Adrien Corsi, et aux bénévoles du centre de sauvegarde qui nous donnent la chance de voir de près de magnifiques rapaces retrouver leur envol et la liberté après une captivité obligée. Un grand merci aussi à tous les gens qui concourent à rapatrier des oiseaux blessés vers le centre de sauvegarde.

SORTIES NATURE À VENIR

Nos prochaines sorties printanières auront lieu sur l'écopole du val d'Allier (mars), le plateau de Gergovie (avril) et le bourg de Romagnat (juin). Les dates n'étant pas encore fixées à l'heure de la rédaction de ce bulletin, nous invitons tous les gens voulant participer à ces sorties à consulter le calendrier des animations sur le site LPO Auvergne (http://www.lpo-auvergne.org, rubrique agenda) ou à contacter le responsable des sorties (Jean-François Carrias : 06 37 84 21 57, jean-francois.carrias@orange.fr).

DEVENIR BÉNÉVOLE DANS LE GROUPE LOCAL LPO DE ROMAGNAT

Vous souhaitez nous rejoindre pour participer activement, de temps en temps, ou même très ponctuellement à nos actions : n'hésitez plus ! Toute personne qui souhaite découvrir nos activités et découvrir les oiseaux, habitant ou non Romagnat, est la bienvenue. Nos réunions mensuelles se déroulent les derniers vendredis du mois (sauf en septembre et lors des périodes de vacances scolaires), à 20 h 30 salle carrefour des échanges (rue Maréchal-Foch, au-dessus de la bibliothèque). Nous organisons des sorties nature de découverte des oiseaux (grand public ou réservées aux bénévoles), des sorties pour dénombrer des oiseaux dans des programmes spécifiques (hirondelles, oiseaux d'eaux hivernant, atlas des oiseaux de Romagnat, oiseaux des jardins.... etc.), des animations avec les écoles, la distribution des graines de tournesol en novembre, le suivi des nichoirs et des oiseaux dans le Parc de Tocqueville (refuge LPO), des relâchers d'oiseaux avec le centre de Sauvegarde... etc.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter le responsable du groupe local LPO (Jean Fontenille : 06 75 24 39 30).



RÉCRÉACTIONS



L'association des parents d'élèves de l'école Jacques-Prévert a organisé sa troisième bourse aux jouets avec vêtements d'enfants et articles de puériculture le 10 novembre dernier à la salle André-Raynoird.



Ce rendez-vous convivial de l'automne a satisfait vendeurs et acheteurs, petits et grands qui ont eu plaisir à se retrouver en cette belle journée.

Une quinzaine de bénévoles de l'association, les « Récré-Actifs », se sont mobilisés pour organiser cet événement dans la bonne humeur et la générosité.

Les bénéfices de la vente des tables et de la restauration aident au financement d'activités extra-scolaires et à la fête de l'école!

La prochaine édition de cette bourse est déjà fixée au dimanche 8 novembre 2020, alors à vos agendas!

Renseignements sur : www.recreactions.fr Facebook : RécréActions Mail : contact@recreactions.fr.





L'Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL) se réjouit depuis deux ans de l'arrivée de nouveaux membres, tous « aguerris » car l'ARAL n'a pas pour vocation d'enseigner. Elle fonctionne comme collectif d'artistes qui se réunissent pour pratiquer et échanger sur leurs pratiques, dans les locaux





mis à leur disposition par la municipalité.

Les mois à venir sont riches de projets : ouverture de l'atelier plusieurs jours de la semaine, rencontres régulières pour échanger sur les productions réalisées et pour préparer la sélection du Printemps, changement d'organisation pour les vernissages, amélioration des accrochages, sorties peinture sur le vif, visites collectives d'expos sans oublier les traditionnels moments de convivialité.

LE PRINTEMPS DE ROMAGNAT

Comme chaque année, l'Association Romagnatoise de Artistes Locaux travaille à la préparation du Printemps de Romagnat. Cette année, l'accrochage aura lieu du dimanche 29 mars au lundi 13 avril 2020.

Il sera soumis à la sélection d'un jury, garant de la qualité de la présentation. Depuis quelques années, l'association invite un sculpteur à partager la galerie du Parc. Cette année, elle accueillera Équit'art, association qui vient en aide aux artistes burkinabés. Leur travail, ainsi présenté, permet à ces artistes bronziers de rester vivre au pays de leur talent et de rompre leur isolement. L'association Équit'art assure aussi un rôle humanitaire important au Burkina-Faso. Alors, à vos agendas !!! Les artistes vous attendent pour

échanger autour de leurs œuvres.

Contact: aral.peintres@gmail.com



Le manque de sang est un problème quotidien et récurrent depuis quelque temps. Seulement 4 % de la population en âge de donner accomplit ce geste qui permet de sauver

Si vous n'êtes pas encore donneur, osez franchir le pas, les malades ont besoin de vous.

Si vous êtes donneur, n'hésitez pas à venir accompagné d'une personne qui souhaite rejoindre la grande famille des donneurs de sang.

Pour l'année 2020, l'Etablissement Français du sang et l'association pour le don de sang bénévole à Romagnat organisent quatre collectes de sang dans la salle des fêtes du complexe sportif : les lundi 10 février, 15 juin, 7 septembre et 30 novembre de 16 h 30 à 19 h 30

Deux bénévoles du centre social assurent l'accueil des enfants de donneurs dans la verrière du complexe. Les parents sont ainsi disponibles pendant leur don et les enfants peuvent jouer en toute sécurité ou commencer leurs devoirs en bénéficiant d'une aide.

Contacter l'Association pour le don de sang bénévole à Romagnat : H. Vitry au 06 89 83 58 90.

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

ROMAGNATOIS

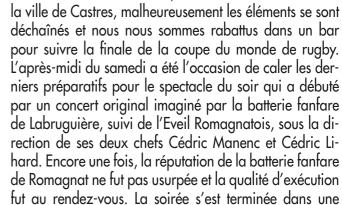


L'EVEIL ROMAGNATOIS EN CONCERT AU FESTIVAL LAB'Ô CUIVRE DANS LE TARN

A l'occasion du long week-end de la Toussaint, l'Eveil Romagnatois s'est déplacé à Labruguière, près de Castres, pour participer au festival LAB'Ô Cuivre.

Le départ en car fut donné aux aurores vendredi matin et pendant que certains d'entre nous prolongeaient leur nuit, d'autres se sont installés pour « taper le carton ». Il faut également noter qu'un autre véhicule, piloté par Pascal Asties et Cédric Vauclard, assurait l'intendance et transportait le matériel de sonorisation et les instruments de l'ensemble des musiciens. Notre long voyage s'est achevé aux alentours de 13 h et le repas, concocté par notre cheffe de cuisine maison Chrystel Thave, fut le bienvenu.

Après les réglages techniques de l'après-midi, les deux bigbands, « All Wind » de Labruguière et le « RBO » de Romagnat nous ont enchantés avec leur excellente prestation. Après une nuit très courte et mouvementée, nous avons voulu découvrir





ambiance bodega, avec un festival de morceaux entraînants interprétés par les bandas « Los Tchaopinos » et « les Buffadous », pas moins de 90 musiciens présents sur scène qui ont enflammé la salle! Rappelons que c'est la banda de Labruguière que l'on voit dans le film « Le fils à Jo » avec Gérard Lanvin.

Après deux journées bien remplies, nous avons pris le chemin du retour le dimanche matin, un peu fatigués mais très heureux d'avoir pu participer à cette merveilleuse aventure musicale et humaine.



FLEP



Voici des nouvelles du FLEP pour cette dernière année de fonctionnement selon le modèle habituel, les locaux et rythmes de fonctionnement étant appelés à être modifiés en raison des travaux de la réhabilitation du LEP.

Mais ne grillons pas les étapes et parlons du présent... Depuis septembre 2019, les inscriptions ne cessent d'affluer dans un grand nombre d'activités proposées par le



C'est ainsi qu'un grand nombre de cours affichent complets:

- le yoseïkan budo pour les enfants
- le cross training
- la randonnée : 3 groupes de plus de 30 personnes chacun
- la danse enfants
- le yoga
- le pilates (un cours chaque jour)
- la céramique
- la vannerie

D'autres disciplines ont été créées pour satisfaire une demande du public :

- la gym douce
- le power-pilates

Certaines s'essoufflent un petit peu mais se maintiennent tout de même grâce à la pugnacité des bénévoles et adhérents :

- le théâtre
- le théâtre d'impro
- la country
- la peinture sur soie
- la comédie musicale



La formule du stage mensuel a été retenue pour la pratique de la Bachata. Nous accueillons pour cela un nouveau professeur en la personne de Sébastien Monteiro, enfant du pays bien connu au FLEP.

Amis danseurs, notez bien les prochaines dates :

- 25/01/20 de 14 h à 16 h
- 22/02/20 de 14 h à 16 h

Petit calendrier des rencontres importantes à noter pour la vie du FLEP

- assemblée générale du FLEP : jeudi 30 janvier 2020
- carnaval : samedi 4 avril 2020
- exposition activité Céramique : du 25 au 31 mai 2020
- p spectacle des arts vivants du FLEP: 5, 6 et 7 juin 2020
- fête du FLEP : samedi 20 juin 2020

ZOOM SUR LE GROUPE CÉRAMIQUE

Pour la deuxième année, le groupe céramique du FLEP de Romagnat a participé à une journée raku.

Avec l'aide de Cécile Auréjac, nous avons préparé nos pièces de céramique cuites « biscuit ». Nous avons fait des réserves à la cire ou au latex avant de les émailler. Elles ont ensuite été cuites au four à gaz, puis enfumées dans de la sciure.

Un repas convivial pris en commun nous a permis d'échanger sur notre production.

Venez admirer nos œuvres lors de notre expo du 25 au 31 mai 2020 à la Galerie du Parc

Merci encore à Cécile pour ses précieux conseils et sa bonne humeur.



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

FESSOUS DE ROMAGNAT

ressous te

TONNE À ZONZON

A défaut de refaire le monde, l'association des Fessous de Romagnat a rénové la tonne à Zonzon, située auprès de la vigne participative, ceci grâce à l'énergie déployée par quelques adhérents motivés, qui se sont implication de la company d





pliqués physiquement...et avec beaucoup de réflexion aussi, les matériaux ayant été fournis par la mairie.

PROMENADE - DÉBAT CULTURE

L'association a été contactée par le centre de loisirs (ALSH)) pour organiser une visite commentée de cette vigne sur la colline de Chomontel.

Après un travail préparatoire en amont, les enfants ont transmis leurs questions.

Mercredi 16 octobre 2019, tout ce petit monde se retrouve assis dans l'herbe, à l'écoute des intervenants, qui conduisent le débat : les questions, pertinentes et quelquefois surprenantes, trouvent toujours des réponses.

L'ONDE PORTEUSE

Notre patrimoine vinicole de Chomontel a été aussi mis à l'honneur dans le cadre d'Effervescences et des Journées Européennes du Patrimoine : cette fois ce sont vos oreilles qui seront à l'œuvre en écoutant l'histoire de la vigne romagnatoise racontée par quelques adhérents, sur https://www.clermont2028.eu/ecoutez-le-patrimoine (radio « Onde Porteuse », et « le Chantier »)

ASR ATHLÉTISME



L'ASR EN GRANDE FORME!

De la Plagne à Méribel en passant par Lisbonne, Le Canet ou encore Olby, Marseille, Saint-Etienne...: les coureurs de l'AS Romagnat font briller les couleurs du club! Après avoir été finishers de la 6000 D, du trail de Méribel, ils participent au championnat de France de 10 km. On ne les arrête plus!

D'autres athlètes ont relevé le défi à la course nature d'Olby, au marathon de Lisbonne, au 20 km de Marseille-Cassis, à l'Urban de trail de Saint-Etienne...et en juin, un groupe aura la chance de prendre le départ de la mythique course du Marathon du Mont-Blanc!

La saison de cross commence avec une belle représentation de nos jaunards tant sur le terrain qu'en tant que supporters.

Performances, solidarité et convivialité sont les maîtres-mots de l'ASR Romagnat!



EREA DE LATTRE DE TASSIGNY

VIE COLLECTIVE ET PLEINE NATURE AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

Quelques semaines après la rentrée scolaire, un séjour intégration a été proposé aux élèves de 4° et 3° de l'EREA d'Opme.



Hébergés en mobil home à Nonette, les élèves ont préparé eux-mêmes les repas et accompli les tâches nécessaires de la vie quotidienne pendant trois jours, une première pour certains d'entre eux. Après une randonnée dans la vallée des saints à Boudes pour découvrir le Colorado auvergnat,

les élèves ont visité le parc animalier d'Ardes-sur-Couze. La dernière journée, au domaine de Moidas à Orbeil fut la plus sportive. « Parcours X trem » le matin au cours duquel élèves et enseignants ont dû s'entraider pour franchir les obstacles les plus divers. L'occasion de se surpasser physiquement, mais aussi de développer la solidarité. Un parcours qui laissera des souvenirs « on sent l'adrénaline qui monte, on a peur au début et puis on y va ». Après un pique-nique pris sur place, les élèves ont pu vivre de nouvelles sensations l'après-midi avec les tyroliennes géantes.

Un séjour très positif comme en témoignent certains élèves : « on a fait des activités différentes tous les jours », « c'était super, il y a eu une bonne ambiance entre tout le monde ». Engagée dans la préparation du séjour depuis le mois de juin, Cécile Constanty, professeure d'EPS, précise que les activités culturelles et sportives pratiquées pendant ces trois jours pourront donner du sens à des travaux plus scolaires comme la rédaction d'un carnet de voyage. L'enseignante explique également qu'une telle action pédagogique ne serait pas possible sans l'implication d'autres adultes de l'établissement. Tous les membres de l'équipe pédagogique ainsi que le directeur ont participé à une partie du séjour et cinq d'entre eux ont été les référents des élèves pendant ces trois jours.

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

DE NOUVEAUX REGARDS ENTRE ÉLÈVES ET PROFESSEURS

« Le séjour intégration permet aux adultes de mieux connaître les élèves, et aux élèves de percevoir les adultes différemment », explique Bruno Bournel nouveau directeur de l'EREA. Paroles confirmées par les élèves : « on pouvait se confier aux professeurs, c'est bien de faire des activités avec eux » déclare l'un d'entre eux. « J'ai compris que les adultes étaient là pour nous aider à progresser » déclare un autre.

PLEIN AIR ET BOWLING POUR LES CAP

Les élèves entrant à l'EREA en première année de CAP ont vécu une proposition similaire. C'est en montant au puy de



Dôme qu'ils ont appris à faire connaissance avec leurs enseignants, certains élèves découvrant ce sommet mythique pour la première fois. Une météo capricieuse a conduit les organisateurs à remplacer les activités de plein air prévues l'après-midi par une séance bowling, fortement appréciée par les lycéens.

La découverte de l'environnement, les activités collectives, le sport et le jeu pratiqués en groupe visent à créer des relations positives entre élèves et entre élèves et enseignants. Ces détours pédagogiques génèrent un climat de confiance favorable à l'implication des élèves dans les différentes sections proposées par l'établissement : carrelage, installations thermiques, plaquisterie, jardiniers paysagistes ou maintenance des bâtiments de collectivité.

ROMAGNA'



Romagnat gym a déjà repris le chemin des compétitions en gymnastique Rythmique pour sa saison d'individuelles :

- 17 gymnastes ont concouru à Gannat le 13 octobre
- De 3 championnes départementales : Lisa de Domenico en Main libre, Lena Pinel au cerceau, Zoé Delarbre au cerceau
- 3 vice-championnes départementales : Titia Fontanelle au ML, Jade Daulat au cerceau, Nikita Vigneau aux massues
- 3 de la Pomerico, Morgane Larpin, Louise Delarbre,



Clémence Conche, Océane Vernet, Anaïs Conche, Lucie Levet, Lou Han Benboulerbam, Emilie Duarte et Clémentine Guittard. La saison a continué les 17 et 18 novembre à Cusset avec les compétitions interdépartementales regroupant les clubs auvergnats ainsi que les clubs du Lyonnais. Le club, dont l'AG a eu lieu le mercredi 6 novembre, attend quelques bénévoles supplémentaires pour insuffler du sang neuf énergique!

Nous comptons plus de 170 gymnastes répartis dans les sections de baby gym, activités gymniques



poussins pour les loisirs, gymnastique rythmique (loisirs - école de gym - compétition) et gymnastique artistique (loisirs - compétition) avec 6 entraîneurs, 8 aides entraîneurs, 3 juges... Notre club manque d'aides administratives! Alors venez nous rejoindre!



Contact:
Romagnat gym
7 avenue des Pérouses
04 73 62 61 00
Page facebook:
Romagnat gym
Romagnatgym@gmail.
com

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

TENNIS DE TABLE ROMAGNAT



DEUXIÈME SAISON SPORTIVE POUR LE CLUB

Le premier point sur la saison 2019/2020 est positif. 33 licenciés en compétition et 18 en loisirs ont le plaisir de pratiquer le tennis de table à Romagnat dans la salle Multisports. Le nombre d'adhérents à ce jour est identique à celui de la fin de saison précédente. Plusieurs joueurs ont quitté le club, certains n'ont pas renouvelé leur adhésion pour l'instant, mais 12 nouveaux sont arrivés. 9 jeunes sont inscrits cette année (7 l'année précédente), et 42 adultes dont 7 féminines.

Merci à Pascal et Philippe, bénévoles du club, qui assurent les entrainements dirigés.

Nos 5 équipes en départemental ont joué 3 rencontres et pour l'instant les résultats ne permettent pas encore d'être serein pour l'issue de la première phase. Il faudrait encore gagner des matchs et c'est tout à fait possible.

Le samedi 26 octobre a eu lieu l'open féminin de tennis de table à l'Artenium de Ceyrat : 4 joueurs du club ont participé et se sont retrouvés sur un podium en première et deuxième place (match de finale très disputé en 5 sets). Il est toujours possible de venir taper la balle. Les inscriptions en cours d'année sont acceptées. Il faut simplement venir essayer lors des jours d'entraînement à la salle Multisports : lundi de 18 h à 20 h 30, mardi de 20 h 30 à 22 h 30 ou mercredi de 17 h à 18 h 30.

Si cela vous tente, n'hésitez pas.

Vous pouvez nous contacter par mail : ttromagnat@gmail.com ou prendre des renseignements auprès de Michèle : 06 76 66 84 54 ou Pascal 06 34 21 39 23



ASM ROMAGNAT RUGBY FÉMININ



UN DÉBUT DE SAISON PROMETTEUR

L'ASM Romagnat RF a démarré plutôt bien la saison et les deux équipes seniors sont en haut de leur classement respectif.



Sur les 5 premières journées, l'équipe Élite a frappé très fort avec des scores importants - jusqu'à 70 points inscrits dans un match - une moyenne, sur les 5 premiers matches, de 46 points pour et 7 contre. Seule l'équipe de Blagnac a accroché l'ASM Romagnat sur cette période avec un match nul concédé à domicile.

La première défaite est arrivée lors de la 6° journée, le 27 octobre, avec le déplacement chez le leader incontesté de la poule, le Stade Toulousain, avec ses 8 internationales retenues dans le groupe France. Le score 30-3 était sévère, car l'ASM Romagnat s'est bien défendue, mais il faut admettre qu'il y a encore du travail avant de rivaliser avec de telles écuries. L'ASM Romagnat est 2° ex-æquo de sa poule avec Blagnac, derrière le Stade Toulousain.

L'objectif de la saison est de terminer dans les deux premières places afin de jouer un quart de finale à domicile. Ceci passera nécessairement par de bons résultats en 2° partie de saison, en particulier à l'extérieur contre Blagnac, et à domicile contre le Stade Toulousain.

Félicitations à 4 joueuses, retenues avec le groupe France pour la tournée d'automne. Il s'agit de Jessy Trémoulière (arrière), Caroline Thomas (talon), Emma Coudert (ouverture) et la surprise, Amélie Roux (2° ligne), arrivée courant 2019 depuis l'Irlande où elle avait terminé son doctorat.

Comme pour l'équipe Élite, l'équipe fédérale a également connu sa première défaite lors de sa dernière sortie en date, à l'extérieur contre Bayonne. À la fin de la 4º journée, l'équipe était en 2º position avec 3 victoires pour 1 défaite. L'équipe est entraînée par un nouveau trio : Audrey Anastassiadis, ancienne capitaine de l'équipe Élite, et le néo-zélandais Frank Shelford, qui rejoignent Thierry Trottard resté fidèle au poste.



Le début de la saison a été plus compliqué chez les cadettes qui ont perdu leurs 3 matches de brassage qui servent à déterminer les poules pour le reste de la saison. Les jeunes pousses du club risquent de développer des intonations du sud-ouest cette saison dans une poule où tous les adversaires se trouvent en Occitanie : Colomiers (31), Saint-Lys (31), Pays Sud-Toulousain (31), Narbonne (11), Villefranche-de-Lauragais (31), Castres (81) et Montauban (82). De longs déplacements en perspective! Cette équipe a également recruté au niveau des entraîneurs. Mathieu Abadie, reconduit dans ses fonctions, est rejoint par Didier Garlando qui a passé de longues années dans le pays de Fragonard, ainsi que par le local, Daniel Dedenis, associé depuis longtemps avec le rugby romagnatois, masculin et féminin

Pour l'équipe minimes (U15), l'effectif est stable. Il s'agit d'une dizaine de joueuses avec néanmoins des filles plus investies cette saison notamment sur les rassemblements fédéraux organisés par la ligue. Les entraînements se déroulent avec le sourire et dans la bonne humeur ce qui n'empêche pas les filles de progresser. Certaines minimes de la saison passée, montées en cadettes cette année, visent déjà à jouer en U18.

RÉCOMPENSE

Le club a remporté pour la saison dernière le challenge « Rugby Passion », une récompense décernée chaque année au club le plus méritant « pour son accueil chaleureux et son remarquable esprit sportif » selon les termes du secrétaire général de la FFR, Christian Dullin.

EFFECTIFS

L'effectif de joueuses est en croissance d'année en année : 20 recrutements à l'intersaison rien qu'au niveau des seniors pour seulement 6 départs.

CÔTÉ BUREAU

L'ASM Romagnat a subi plusieurs changements. L'ancienne trésorière, Marie-Françoise Magignot devient présidente et Marc Lavialle devient vice-président. Muriel Tournaire est trésorière, Nicolas Foltran est reconduit dans ses fonctions de secrétaire, Nathalie Bertrank et Annick Hayraud ont rejoint le bureau directeur.

Si le club compte 43 dirigeants et bénévoles, il faut savoir qu'il en faudrait davantage avec 4 équipes à gérer. N'hésitez pas à venir étoffer le groupe dans la joie et la bonne humeur : le trophée du Challenge Rugby Passion est la preuve que vous serez bien reçus!

ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Le mercredi 6 novembre, la municipalité de Romagnat et l'ASM Romagnat Rugby Féminin ont eu l'honneur et le plaisir de recevoir le XV de France de Rugby Féminin pour une séance d'entraînement ouverte au public avant le match international d'automne du 9 novembre au Stade Marcel-Michelin contre l'Angleterre.

Cette soirée exceptionnelle, suivie par un public enthousiaste et connaisseur, s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité. Un moment bien sympathique qui restera dans la mémoire de ceux qui étaient présents!

ROMAGNAT PÉTANOUE



FIN DE SAISON POUR LES PÉTANQUEURS

Réunis en assemblée générale, les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat ont fait le bilan de la saison 2019. Avec 80 licenciés et 28 membres honoraires, Romagnat Pétanque a organisé quatre concours officiels, participé à la Coupe de France, engagé une équipe en championnat des Clubs Seniors (Promotion Honneur), deux équipes en championnat des Clubs Vétérans départemental (Elite et 3e division) et une équipe en championnat régional des Clubs pour des résultats en demi-teinte.

Les seniors descendent en 1ère division, l'équipe Elite Vétérans se maintient, l'équipe Vétérans, qui a terminé 1ère de sa poule et 3e au niveau départemental, monte en 2e division, l'équipe qui évoluait en région jouera en Elite départementale. Le maire, Laurent Brunmurol, et la conseillère départementale, Eléonore Szcze-

paniak, ont récompensé l'équipe Vétérans pour leur belle performance.

Les Romagnatois ont participé brillamment aux divers championnats départementaux avec la meilleure performance pour la doublette Stéphane Blanc et Frédéric Boissy qui s'est hissée jusqu'au niveau de la ligue après avoir disputé les préliminaires et les éliminatoires.

Romagnat Pétanque a organisé cette saison deux concours



intersociétaires et deux manifestations extra-sportives : une soirée dégustation d'huîtres et une tripe portugaise. Malheureusement, la 6° édition du semi-marathon a dû

être annulée par manque d'inscriptions.

Les membres du bureau, sous la houlette de leur présidente Agnès Thévenet, se sont tout de suite remis au travail pour apporter les améliorations nécessaires au bon déroulement de la saison 2020.

> Les personnes qui désirent jouer à la pétanque peuvent venir sur les terrains où tous les jours des bénévoles sont présents pour les accueillir et les renseigner sur la pratique de ce sport.

ROMAGNAT PETANQUE 1, rue du Stade.



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

ARCHER ROMAGNAT CLUB



Notre association a fait le choix de s'affilier à l'UFOLEP, première fédération affinitaire multisport en France pour œuvrer dans le champ de l'Education Populaire. Nos 70 adhérents comptent parmi les 220 000 licenciés UFOLEP sur tout le territoire national. Notre activité, le tir à l'arc est l'une des 130 disciplines sportives portées par notre fédération. Toujours en recherche sur les thématiques sport-société, sport-citoyenneté, sport et laïcité, sport et développement durable, l'Ufolep est qualifiée de « Fé-

dération laboratoire » par le ministère des sports et œuvre auprès de l'Etat pour obtenir un jour délégation de service public pour le « sport pour tous ». C'est dans ce contexte qu'à l'Archer Romagnat Club nous travaillons sur l'inclusion, sur l'accessibilité au plus grand nombre de 7 à 77 ans... et plus, en privilégiant l'éducation à la performance, sans aucune discrimination et en mettant au cœur de notre projet le respect de chacun et la vie associative.

Nous avons commencé la saison 2019-2020 en participant aux forums des associations de Pérignat, d'Aubière et de Romagnat. Ces participations ont renforcé notre rayonnement sur le canton mais ce sont bien des Romagnatois adultes et enfants qui constituent l'essentiel des nouveaux adhérents. Nous avons dû multiplier les séances d'initiation pour répondre à la demande et trois bénévoles se sont engagés cette année dans la formation fédérale pour obtenir la qualification d'Animateur.

Notre école de Tir à l'Arc, labellisée « OR » par l'UFOLEP accueille les enfants scolarisés à Romagnat via le dispositif « Pédibus » les lundis et vendredis après la classe. Trois cours enfant, jeune et ado sont dispensés le mercredi après-midi. Les adultes eux peuvent s'initier les lundis et jeudis de 19 h à 20 h avec des animateurs diplômés. Nos animateurs encadrent également un cours intermédiaire les mardis soir et un atelier longbow-arc traditionnel le samedi matin. En dehors de ces cours encadrés, nos archers autonomes ont accès librement à notre jardin d'arc (la cave), au terrain extérieur et aux créneaux horaires qui nous sont réservés à la halle des sports.



Le temps fort de notre saison est comme tous les ans l'organisation du critérium de Romagnat, la plus grosse compétition tir à l'Arc Ufolep du département où nous attendons près de 200 archers. Retenez cette date dimanche 15 mars 2020 et venez découvrir notre activité à la salle multisport et à la halle des sports toute la journée.

Les inscriptions à notre club sont possibles toute l'année avec des tarifs dégressifs, accessibles à tous, adaptés aux familles. Renseignez-vous.



Site internet:
https://archerromagnatclub.sportsregion.fr/
Page Facebook:

www.facebook.com/ArcherRomagnatClubOfficiel/ Adresse mail: archerromagnatclub@gmail.com

ROMAGNAT TENNIS CLUE



CHALLENGE GALAXIE TENNIS

67 enfants s'en sont donné à cœur joie le mercredi matin 16 octobre 2019 pour le premier challenge de la saison 2019-2020 du Romagnat Tennis Club.

Ce rassemblement, proposé 7 fois dans l'année, réunit l'ensemble des 7/11 ans de l'école de tennis. Il permet d'initier les jeunes pousses à la compétition par un rendez-vous ludique et convivial. C'est aussi l'occasion

pour les enseignants professionnels de faire le point sur l'apprentissage des enfants, leurs acquis et d'envisager les pistes d'améliorations en fonction de leur niveau.

La matinée, structurée selon 4 niveaux de couleur (violet, rouge, orange et vert), a permis l'organisation de 17 poules, et pas moins de 201 matchs qui ont pu se dérouler sur les Green Set du RTC!

Le format de jeu proposé consistait en 2 sets de 3 jeux.



Les vainqueurs :

Niveau violet: Maelle Bouillaguet-Tellx (10 ans)

Niveau rouge : Laly Lestage (9 ans)

Niveau orange : Eliott Vazeille (10 ans)

Niveau vert : Eliott Lannes (8 ans)

Cette matinée s'est terminée en beauté avec la remise des récompenses et un goûter très apprécié des enfants. Le club tient à remercier les 6 parents bénévoles, venus épauler les enseignants, sans lesquels la réalisation de cet événement n'aurait pu avoir un tel succès.



Le programme Galaxie Tennis de la Fédération Française de Tennis place le jeu au cœur du dispositif d'apprentissage et a pour objectif d'amener les enfants à jouer des matches dans le respect des valeurs du sport.

Pédagogie, matériel et terrains : tout est fait pour permettre aux enfants de jouer dès les premières séances. Ils s'amusent, se dépensent et progressent tout en échangeant la balle ou en tentant de gagner des points. Ils apprennent ainsi à analyser la situation, à s'adapter à différents styles

de jeu et à forger leur propre jeu.

L'enfant développe de concert ses qualités physiques et psychologiques : vitesse, endurance, concentration, agilité, coordination, adaptation, adresse, contrôle de soi...

CINQ NIVEAUX D'APPRENTISSAGE

Cinq niveaux permettent à l'enseignant de faire évoluer progressivement les enfants du mini court au court «des grands» en évaluant régulièrement leurs compétences dans les journées « Challenges » :

- Niveau blanc (à partir de 4 ans) : terrain 8 m de long sans filet avec ballon 20 cm
- Niveau violet (à partir de 5 ans) : terrain de 11 m avec filet et une balle de 12 à 15 cm
- ▶ Terrain rouge (à partir de 6 ans) : terrain de 12,8 m avec filet de 0,80 m et balle de 7,5 cm
- Terrain orange (pas avant 7 ans): terrain de 18 m avec filet à 0,80 m et balle orange
- Terrain vert (pas avant 9 ans): court de tennis traditionnel avec balle verte

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

Pour la saison 2019-2020, le Romagnat Tennis Club accueille 38 enfants au mini-tennis de 3 à 6 ans et 73 enfants en Galaxie Tennis de 7 à 12 ans.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 38 17 53.57 ou par mail à l'adresse rtcromagnat@gmail.com

PARTENARIAT TENNIS FAUTEUIL

Le Romagnat Tennis Club et le Club Omnisports de l'ASM ont signé une convention de partenariat afin de créer la seule équipe du département en tennis fauteuil. Composée de 3 joueur(se)s de l'ASM (Caroline Passaret, Laurent Piot, Christophe Morlat) et d'un joueur du RTC (Nicolas Pages), cette équipe unique représentera le Puy-de-Dôme en championnat par équipe, d'abord sur les épreuves de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, et puis, on l'espère, au championnat de France.

Vous pouvez venir les rencontrer tous les vendredis matin lors de leur entraînement hebdomadaire au Romagnat Tennis Club.

Le Romagnat Tennis Club met à disposition des fauteuils, des créneaux horaires, un enseignant diplômé et spécialisé tennis fauteuil, pour faire découvrir cette section à tous ceux qui le souhaitent.

Pour plus de renseignements sur la section tennis fauteuil du RTC, vous pouvez contacter Nicolas Pages au 06 81 11 07 10



ASR HANDBALL











Après une assemblée générale de fin de saison 2018 / 2019 dont l'affluence a été saluée par le président de l'association sportive romagnatoise, et un repos estival bien mérité pour l'ensemble de ses bénévoles et joueurs, la section handball a attaqué la saison 2019/2020 sur les chapeaux de roues!

En septembre, c'était donc le retour des entraînements et des premiers matchs où se sont mêlés ambition et bonne humeur!

Les effectifs se maintiennent avec près de 120 licenciés répartis en 2 équipes engagées dans les catégories -9 et -11, et une pour les -13, -15, -18, seniors masculins et loisirs. À noter, le retour d'une équipe senior féminine!

Les résultats du début de championnat pour toutes les formations promettent de bonnes choses pour la suite de la saison avec des handballeuses et handballeurs toujours motivés et engagés pour représenter leur Club!

Côté manifestations, l'ASRHB a participé au Téléthon 2019 en organisant une vente de gâteaux maison à l'occasion d'un tournoi des équipes -9, dont l'intégralité des bénéfices a été reversé à l'AFM.

Plusieurs projets de rencontres conviviales sont également en réflexion pour perpétuer l'ambiance chaleureuse et familiale du Club...

Pour mieux nous connaître, et peut être découvrir le handball, consultez notre page Facebook : Hand Romagnat.

LIBRE EXPRESSION

Bonjour,

A l'heure où vous lirez ces lignes *(écrites début décembre 2019)*, il sera encore temps, au nom du groupe « Romagnat, Avec Vous » de vous souhaiter la meilleure année 2020 possible pour vous et tous vos proches.

2020, année d'élections municipales les 15 et 22 mars. Notez bien ces dates afin de pouvoir venir voter, acte fort d'engagement citoyen!

En tant que groupe d'opposition, nous aspirons à un changement de majorité municipale. La liste qui se présentera à vos suffrages en portant nos valeurs vous proposera ses projets pendant la campagne électorale. D'ores et déjà, nous savons qu'elle s'appuiera sur quelques grands principes qui ont fait défaut, pendant six ans, à l'équipe en place actuellement :

Le respect des électeurs et des oppositions : tenir compte, c'est la moindre des choses, du vote de l'ensemble des Romagnatois. Les élus de l'opposition de demain seront invités à travailler, avec la majorité, de la conception à la réalisation de tous les projets.

Etat d'esprit radicalement différent de la majorité actuelle qui ne nous a JAMAIS conviés à réfléchir travailler sur ses projets.

Le respect des citoyens : faire appel à votre expertise citoyenne en organisant et structurant la démocratie participative de façon à ce que vous puissiez activement réfléchir et travailler, tout au long du mandat, avec les élus, et participer à l'ensemble des évolutions de notre ville.

Etat d'esprit radicalement différent de la majorité actuelle qui n'a, pendant six ans, organisé que quelques réunions d'informations, pour présenter des projets déjà finalisés.

Le respect de notre ville : avoir l'envie de développer l'attractivité de Romagnat au sein de la métropole.

Etat d'esprit radicalement différent de la majorité actuelle qui déclare, par la voix du maire au conseil municipal du 7 novembre 2019, que le nouveau lieu emblématique de Romagnat est le bar à l'entrée du Parc. Triste vision de notre commune : vision étriquée, inadaptée et sans ambition.

La continuité républicaine : malgré des désaccords, il s'agit de prendre acte des réalisations et d'essayer de les améliorer.

État d'esprit radicalement différent de la majorité actuelle qui n'a eu de cesse, dès qu'elle a été élue, de supprimer purement et simplement nombre de projets que nous avions initiés.

En ce début d'année, il faut vous emparer de la campagne électorale : venez débattre, confronter vos avis, proposer.

Et venez voter : ce sera une première étape essentielle pour que vous repreniez en mains, avec vos nouveaux élus, l'avenir de Romagnat.

Romagnat, Avec Vous

François Farret, Bernadette Roux, Jean Claude Benay, Marie Françoise Audet, François Ritrovato

LIBRE EXPRESSION

HALLUCINANT

... le mot est peut-être faible concernant les propos de la « page de libre expression » du groupe d'opposition d'août 2019. Ces affirmations ne sont pas nouvelles, car c'est le refrain à chaque conseil municipal :

Le passage en Métropole - quelle est notre position depuis le début ?

<u>Sur le fond et indépendamment de ce qu'impose la loi NOTRe :</u> la tendance baissière des dotations des communes, les complexités administratives qui ne cessent de s'accroitre, les exigences techniques et environnementales (et c'est bien normal) comme l'assainissement, l'habitat ou l'urbanisme ne peuvent plus se raisonner au niveau communal mais au niveau d'une agglomération. Notre position a toujours été sans ambiguïté. Notre groupe a voté à l'unanimité le passage en métropole.

<u>Et maintenant, comment cela se passe</u>? Après la période de mise en route et d'apprentissage du travail en commun, les résultats sont largement positifs même s'ils ne sont pas encore forcément perçus ainsi par la population. Quelques exemples :

- L'instruction des dossiers d'urbanisme pour lesquels il existe un réel travail collaboratif
- L'habitat et l'urbanisme : les dossiers « d'aide à la pierre » ou le PLUi en cours d'élaboration sont, là aussi, des exemples d'un travail réalisé en commun.
- L'assainissement : tous les travaux de réfection de voiries bénéficient d'un investissement métropolitain. Ces travaux ne seraient pas « finançables » si cette compétence était restée communale.

Et puis bien sûr, il y a des insuffisances, que nous exprimons sans détour aux services de la Métropole : propreté de l'espace public, délais de réalisation que nous jugeons parfois trop importants, etc...

Dénoncer ces insuffisances, est-ce défendre « une souveraineté communale » comme nous le reproche le groupe d'opposition ? Non, c'est simplement faire en sorte d'améliorer le fonctionnement et le service que tout Romagnatois est en droit d'attendre.

La Métropole est une entité encore récente. Notre responsabilité d'élus est de la faire progresser et elle deviendra ce que les élus des 21 communes la composant en feront.

Par contre, nous sommes fermement opposés à la disparition des communes, comme souvent souhaitée par le groupe d'opposition. La commune est et doit rester ce lieu privilégié de proximité.

Un gâchis d'urbanisme doublé d'un gouffre financier (10,15, 20 millions d'€)

Soyons sérieux ...

Réhabilitation de l'ancien lycée pour la création d'un pôle de vie : le coût prévisionnel total des travaux et des prestations intellectuelles est de 7,8 millions d'€. De ce coût, il faut déduire les subventions, la vente de 3 bâtiments pour la création de logements, la vente d'un bâtiment pour l'implantation d'une imprimerie, la vente du foncier pour la création d'un pôle santé, la vente future du site du FLEP. Ainsi, il restera à charge de la commune un montant de l'ordre de 1,6 millions d'€.

<u>Place François-Mitterrand</u>: les dépenses d'assainissement (815 000 € HT) sont entièrement financées par Clermont Auvergne Métropole, la Métropole participe à hauteur de 143 000 € HT aux travaux de réseaux d'eau pluviale, l'adduction d'eau potable est financée par le Syndicat Mixte de l'Eau (SME), la TVA est supportée par la Métropole.

Au final, la commune de Romagnat financera ce projet à hauteur de 1 million d'€ de fonds de concours auquel il convient d'ajouter 925 000 € d'attribution de compensation.

Ainsi, vous pourrez constater que les coûts à charge de la commune des 2 projets structurants sont bien loin, très loin, des 10,15 ou 20 millions d'€.

Intox ? Mensonge ? Méconnaissance ? pour affirmer 10, 15, 20 millions d'€.

A vous de juger.

L'équipe AGIR ENSEMBLE POUR ROMAGNAT souhaite à l'ensemble des Romagnatoises et Romagnatois une excellente année 2020

MARS

1 er **mars** - Concours de belote - Foyer rural de Saulzet-le-Chaud - Salle Boris-Vian

1 er **mars** - Loto ASM Romagnat Rugby Féminin - Salle Raynoird

7 mars - Vide-dressing - CSPC - Salle Raynoird

8 mars - Thé dansant - Pastourelle d'Auvergne - Salle Raynoird

14 mars - « Café Ulysse » - Salle Raynoird

15 mars - Elections municipales - 1^{er} tour

15 mars - Critérium Tir à l'arc - Salle multisports – Archer Romagnat Club

19 mars - Cérémonie Journée Nationale Souvenir Victimes Guerre Afrique du Nord -Dépôts de gerbes et vin d'honneur

21 mars - Concert de printemps - Eveil Romagnatois - Salle Raynoird

22 mars - Elections municipales - 2^e tour

28 mars - Bal costumé - Chant'Opme -Salle Raynoird

28 mars - Carnaval - Foyer rural d'Opme

29 mars au 13 avril - Exposition de Printemps de l'ARAL - Galerie du Parc

JANVIER

11 et 12 janvier - Salon des Orchidées Salle Raynoird

16 janvier - Voeux de la municipalité aux partenaires - Salle Raynoird

18 janvier - Galette dansante - CCAS -Salle Raynoird

20 janvier au 8 février - Exposition Marie-Hélène Blondel - Galerie du Parc

22 janvier - Lecture de l'Atelier Théâtral Riomois – Salon d'honneur de la mairie

25 janvier - Concert de Sabaly dans le cadre du Festival l'Oreille du Monde - Salle Raynoird

28 janvier - Séance cinéma hispanique - Salle Raynoird

FÉVRIER

10 février - Collecte de sang - Salle Raynoird

14 au 16 février - Festival de l'humour vendredi : « Please Stand up »

venarea : « Piease Siana up » samedi : « J'suis pas malade » dimanche : « Barber shop quartet

« Chapitre 4 »

AVRIL

4 avril - Carnaval - FLEP

5 avril - Chasse aux oeufs - Foyer rural de Saulzet-le-Chaud

10 avril - Trio Zephyr - Salle Raynoird

14 avril - Coup de coeur du Festival du court métrage - Salle Raynoird

19 avril - Vide-grenier - Foyer Rural de Saulzet-le-Chaud

19 avril - Thé dansant - CCAS - Salle Raynoird

19 avril - Course La Romagnatoise - ASR Athlétisme

Agenda

janvier à mai 2020*

25 avril - Vide-grenier - Fête de la rue - Salle Raynoird

26 avril - Cérémonie Journée Nationale Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation - Dépôts de gerbes et vin d'honneur

MAI

4 mai au 16 mai - Exposition « Lionel Tison » - Galerie du Parc

8 mai - Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 - Dépôts de gerbes et vin d'honneur

9 mai - « Cabaret de poche » Compagnie Saseo - Salle Raynoird

*Ce calendrier est donné à titre indicatif.

HÔTEL DE VILLE